

# BULLETIN DES ARMÉES

## DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

### Victoire navale russe

Après une bataille de cinq jours, la flotte légère allemande, qui avait pénétré dans le golfe de Riga, s'est enfuie, tandis que, dans la Baltique, un dreadnought allemand était torpillé par un sous-marin britannique.

Cette victoire navale, résultat d'une collaboration étroite entre la flotte, les sous-marins et les batteries côtières, se relie directement aux opérations engagées sur le front des armées, car il n'est pas douteux que l'escadre allemande n'ait eu pour objectif principal la mise à terre d'un corps de débarquement ; désormais elle ne s'aventurera plus à la légère dans les golfs russes.

Voici, au sujet de la bataille, le communiqué officiel de l'état-major de la marine russe :

Le 16 août, la flotte allemande a renouvelé avec de grandes forces son attaque contre nos positions à l'entrée du golfe de Riga ;

Nos navires ont repoussé, au cours des journées des 16 et 17, l'assaut de l'ennemi, qui avait pu préparer secrètement son irruption, singulièrement favorisée par un temps pluvieux.

Le 18, profitant d'un épais brouillard, des forces ennemis considérables ont enfin pénétré dans le golfe de Riga, tandis que nos vaisseaux se repliaient, tout en continuant à opposer de la résistance à l'ennemi et sans perdre le contact avec lui.

Le 19 et le 20, l'ennemi a exécuté des reconnaissances dans différentes directions, engagéant en même temps des actions avec nos vaisseaux. Il en est résulté des pertes sensibles parmi les torpilleurs ennemis.

De notre côté, nous avons perdu la canonnière *Sivouch*, qui a péri glorieusement dans un combat inégal avec un croiseur ennemi. Ce croiseur, qu'accompagnaient des torpilleurs, l'a rejoints et l'a canonnée à une distance d'environ 400 mètres. Le *Sivouch*, environné de flammes, et bien que son pont fût en feu, a continué de riposter par des coups de canon jusqu'à ce qu'il coulât, non sans avoir auparavant coulé lui-même un torpilleur ennemi.

Le 21, l'ennemi, tenant compte des pertes qu'il avait subies et considérant la stérilité de ses efforts, a évacué, semble-t-il, le golfe de Riga.

Depuis le 16 jusqu'au 21, deux de ses croiseurs et pas moins de huit de ses torpilleurs ont été les uns mis hors de combat, les autres coulés.

En même temps nos vaillants alliés ont réussi à torpiller dans la Baltique un des plus forts dreadnoughts de la flotte allemande.

L'un de ces croiseurs coulés était, paraît-il, le *Moltke*. Ce bâtiment était l'une des unités les plus puissantes de la flotte allemande.

Construit en 1910-1911, il avait 186 mètres de longueur et 29 mètres de largeur. Son déplacement était de 23,000 tonnes. Actionné par des machines à turbines d'une puissance de 50,000

chevaux, il pouvait donner une vitesse de 28 nœuds.

L'armement du *Moltke* comprenait : dix canons de 280 en cinq tourelles doubles, douze canons de 150, douze canons de 88 et trois tubes sous-marins pour torpilles de 250 millimètres.

Le golfe de Riga, qui s'ouvre sur la mer Baltique, a une superficie de 7,536 kilomètres carrés. Il est borné au Sud et au Sud-Ouest par la Courlande, à l'Est par la Livonie et au Nord par une petite partie de l'Estonie. La seule passe praticable aux grands bâtiments est celle de l'Ouest : on entre par le détroit compris entre la côte nord de Courlande et l'île d'Oesel. En face de cette passe, que le vaisseau de ligne *Slava* défendit utilement pendant un certain temps, se trouve sur le côté est du golfe la cité de Pernof ou Pernovin : c'est là que les Allemands ont essayé de débarquer, dans quatre barques d'énormes dimensions, des troupes qui furent toutes exterminées.

Ajoutons que la victoire navale a été annoncée aux comités de la Douma par le président de l'Assemblée, M. Rodzianko.

Les membres de la Douma ont voté un ordre du jour de félicitations à la marine.

Le soir, la nouvelle de la victoire a donné lieu, à Pétrograd, à des manifestations enthousiastes, en particulier devant les ambassades des nations alliées.

« Notre avenir est sur l'eau », déclarait naguère l'empereur d'Allemagne...

### L'Italie déclare la guerre à la Turquie

Comme toutes les informations reçues depuis plusieurs jours permettaient de le prévoir, l'Italie a officiellement déclaré la guerre à la Turquie.

Le gouvernement italien a communiqué samedi soir une note exposant les motifs de cette déclaration de guerre, qui sont les suivants :

- 1<sup>o</sup> Infraction au traité d'Uuchy :
- 2<sup>o</sup> Maintien de troupes turques en Cyrénacique :
- 3<sup>o</sup> Proclamation de la guerre sainte contre l'Italie :
- 4<sup>o</sup> Abrogation de l'autorisation donnée aux citoyens italiens de quitter le territoire ottoman.

La note ajoute qu'un ultimatum fut adressé le 3 août dernier au gouvernement ottoman qui déclara en accepter la teneur, mais qui n'en exécuta pas les conditions.

Le gouvernement italien a adressé à ses représentants auprès des gouvernements étrangers une circulaire dans laquelle il expose la situation de fait qui l'a déterminé à déclarer la guerre à la Turquie.

L'ambassadeur d'Italie à Constantinople, le marquis Garroni, est déjà rentré en Italie ; quant à l'ambassadeur de Turquie en Italie, Naby Bey, il a quitté Rome lundi soir avec le personnel de l'ambassade et le consul

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### M. Albert Thomas au Creusot

Le sous-secrétaire d'Etat des munitions constate que les efforts des travailleurs, dans notre grand établissement métallurgique, répondent aux besoins de l'armée et aux espérances de la nation.

La visite de M. Albert Thomas aux établissements du Creusot, pendant les journées de dimanche et lundi, a été des plus minutieuses. Il a parcouru les ateliers d'artillerie, où se développe chaque jour, avec une intensité croissante, la production des munitions et des canons de tous calibres.

Après avoir examiné tous les travaux en cours, le sous-secrétaire d'Etat s'est rendu au polygone de l'usine où ont été présentés et tirés divers matériels de gros calibres et à la nouvelle usine du Breuil, extension de celle du Creusot, où d'autres matériels de gros calibres ont été également expérimentés. Au Breuil, de nouveaux ateliers considérables sont en achèvement.

La visite s'est continuée aux ateliers de constructions dont toute la production, qui varie en temps de paix, a été reportée sur les engins de guerre.

Le sous-secrétaire d'Etat a manifesté hautement sa satisfaction des progrès réalisés. A l'issue de sa visite, il a réuni les ouvriers et les chefs de services pour leur adresser ses félicitations.

#### Allocution de M. Albert Thomas.

Dans une allocution familière, M. Albert Thomas invita les travailleurs, les contremaîtres, les ingénieurs à marcher la main dans la main pour augmenter encore les résultats acquis. Puis il ajouta :

Nous nous sommes tendu la main et nous avons juré les uns et les autres de travailler en une mutuelle confiance à la défense nationale. Le travail s'est organisé, la confiance croît chaque jour, nous savons que la grande industrie répondra à tous nos appels, elle sait que nous ne négligeons rien pour que son rendement intense permette de faire face à toutes les nécessités.

Mais c'est vous, ouvriers, c'est vous qui, au jour le jour, au milieu de toutes les fatigues et de toutes les peines, aurez à réaliser la pensée commune. C'est à vous, maintenant, que je veux faire appel : c'est de vous que j'attends le nouvel effort. Vous devez le faire d'abord pour vous-mêmes ; j'ai entendu ces jours-ci au Parlement des hommes qui disaient : « Les ouvriers sont dans une situation privilégiée ; les ouvriers revenus du front ne sont pas exposés aux risques de la guerre ; ils touchent leur salaire et ceux qui demeurent sur le front ne touchent qu'un sou par jour. »

Soit ; au cours de nos conversations sur ce sujet, un général a fait coutume de me dire :

• L'inégalité est la loi de la guerre. •

Il avait raison ; mais l'inégalité serait intolé-

rable si elle était absolue et si elle n'était pas corrigée par l'esprit de dévouement qu'impose la guerre.

#### Les risques professionnels.

Or, je dis que cette inégalité n'est pas absolue. Ceux qui critiquent la situation privilégiée des ouvriers de l'industrie devraient bien venir dans les ateliers. Oui, il est vrai que le risque est moindre, mais des hommes du front ne me démentiraient pas si je dis que ceux qui sont au feu d'ici peinent et souffrent d'une manière continue.

Et puis, pour eux aussi le risque n'existe-t-il pas? Nous taisons les accidents de travail pendant le temps de guerre.

Qui ignore cependant que, même en temps normal, ils coûtent par année plus d'un corps d'armée? Mais laissons là ces débats. Ce qui est vrai, c'est que l'inégalité serait intolérable si vous prétendiez en juger. L'inégalité peut résulter de la nécessité; c'est par le dévouement, c'est par le sacrifice de tous à la défense nationale qu'elle peut être acceptée par tous.

Laissez-moi ajouter un mot. Ce sacrifice, s'il le faut, il faut l'accomplir jusqu'au bout.

#### L'effort nécessaire.

Un poète l'a dit : « Si tu ne donnes aussi ta vie, siège que tu n'as rien donné. » Vous avez, depuis douze mois, dépensé un rude effort. Vous avez peiné et sué près des machines et des fours; votre effort n'est pas terminé. Je dis plus. Si notre pays pouvait, à l'heure actuelle, courir quelque danger, ce serait qu'inconsciemment vous nous laissiez surprendre par la fatigue et vous nous laissiez entraîner de nouveau au train-train de la vie quotidienne.

Quand, dans les villes, dans notre grand Paris, je rencontre certains hommes, rares heureusement, qui glissent à leur vie de plaisir ancienne, l'éprouve un sursaut de révolte. Eh bien! il serait grave aussi que l'ouvrier travaillât près de sa machine, travaillât de nouveau avec l'esprit du temps de paix. Il serait grave qu'il profitât du retour pour jouir de sa petite vie. Nous aussi, comme ceux du front, nous sommes en guerre; nous aussi, nous avons le devoir de peiner jusqu'au bout, jusqu'à la maladie, jusqu'à la mort.

Nous avons le devoir de répondre aux sacrifices de ceux qui sont là-bas, par des sacrifices autres, mais égaux. C'est dans cet esprit, j'en ai la certitude, que vous développerez votre effort en une entière confiance et en pleine espérance. Parler de confiance, parler d'espérance en cette heure, cela pourrait paraître inquiétant à quelques pessimistes. Eh quoi, nous parlons de victoire lorsque les Allemands s'avancent dans les terres de nos alliés russes! Nous parlons de victoire lorsque depuis des mois nous semblons immobilisés sur nos positions!

#### La victoire certaine.

Oui, nous parlons de victoire, car nous avons acquis, dans notre effort continu, la certitude de la victoire. Nous l'avions déjà, cette certitude, puisque nous sommes les défenseurs du droit, mais lorsque nous voyons dans des grands établissements comme ceux-ci des matériels se multiplier, les munitions s'accumuler, les ateliers s'agrandir, les machines nouvelles se dresser, qui donc pourrait encore douter? Si l'Allemagne cherche en Russie à porter un coup décisif, c'est qu'elle a le sentiment de ces choses. Il faut qu'elle vainque tout de suite et elle ne le peut. Dès lors, elle est perdue, car voici que la puissante Angleterre mobilise pour la guerre toutes ses industries, voici même que nos alliés russes s'outillent et s'organisent, cependant que l'ardeur d'entreprendre, réveillée chez nos industriels, crée partout de nouveaux moyens. Oui, de notre rêve de victoire, vous ferez une réalité.

La victoire, elle est là, qui plane au-dessus de nous, dans la fumée qui emplit cette vallée.

Camarades, c'est sur vous que nous comptons pour la veiller, pour la saisir.

Cette allocution provoque des applaudissements enthousiastes et le sous-scrétaire d'Etat est chaleureusement acclamé.

M. Albert Thomas est reparti lundi soir pour Paris en témoignant de nouveau toute sa satisfaction de ce qu'il a constaté au cours de sa visite au Creusot et de la liaison de plus en plus étroite qui se manifeste entre les établissements et le gouvernement en vue d'accentuer encore la production de matériel de guerre qui nous assurera la victoire définitive.

## Faits de guerre DU 20 AU 24 AOUT

Pendant cette période, activité toujours marquée des deux artilleries, notamment: en Artois (région de Noyelles, nord de Souchez et secteur Neuville-Roclincourt); entre Somme et Oise (région de Rovre et de Lassigny); entre l'Oise et l'Aisne (Bailly, plateau de Quemigny, front de l'Aisne); en Champagne (front Perthes-Beauséjour et autour de Reims); entre Argonne et Meuse (région de Béthincourt-Hanecourt); dans les Vosges (région de l'Alsace). Les résultats efficaces de nos tirs de riposte sur les tranchées et les batteries ennemis ont été observés en plusieurs points.

#### De la mer à l'Oise.

En Artois, dans la journée du 20 aout, après une violente action d'artillerie et trois nouvelles contre-attaques lancées au cours de la nuit du 19 au 20, l'ennemi a réussi à reprendre pied dans les tranchées que nous lui avions enlevées le 18, sur le chemin d'Ablain à Angres. Il a subi des pertes sensibles. Dans la nuit du 21 au 22, au nord de Souchez, une tentative d'attaque allemande, menée par un faible effectif, a été facilement et rapidement arrêtée.

Dans la région du Labyrinthe, combat continu à coups de grosses bombes. La nuit suivante, dans les secteurs de Souchez et de Neuville, fusillade et combat à coups de grenades, sans engagement d'infanterie.

Sur le reste du front, aucun changement.

#### FRONT RUSSE

Dans la région de Riga, dans les directions de Jacobstadt et de Dvinsk, vers l'est, la situation est sans changement.

Sur la Sventa, ainsi qu'entre la Wilija et le Niemen, les 21 et 22 aout, les troupes russes ont continué l'offensive de l'ennemi le long du front Kovarsk, Wilkowir, Koschedary, Orsouichki.

Plus au sud, quelques-unes des unités russes ont passé de la rive gauche du Niemen moyen sur la rive droite.

Sur le front entre le Bobr et la région de Brest, les Russes continuent à défendre pas à pas leurs positions.

Les 21 et 22 aout, l'ennemi a prononcé ses plus opiniâtres attaques sur le Bobr inférieur, dans la région de Chafranka, dans la région de Bielsk, dans la direction orientale et sur le front Klechicheli Wyssoko-Litovsk.

Sur la rive droite du Bug, à l'est de Vlodava, les principales attaques de l'ennemi ont continué dans la région des lacs, près de Pichtcha.

Dans la soirée du 22 aout, l'ennemi a fait, également, une tentative pour passer à l'offensive dans la direction de Kovel.

En Galicie, aucun changement.

Au Caucase, dans la direction d'Oly, les Turcs ont canonné violemment les positions russes dans les régions d'Arkans et d'Afshadagh.

Dans la vallée de Passine, les Turcs ont attaqué certains secteurs de cette région, mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Leur offensive sur le front Aidarkom-Mirza-Aghsa a été également réprimée.

Sur le reste du front, aucun changement.

#### FRONT ITALIEN

Sur le plateau au nord-ouest d'Arsiero, les Italiens se sont emparés d'une importante redoute austro-allemande: les contre-attaques de l'ennemi ont été repoussées.

Sur le Haut-Cordevole, l'ennemi a essayé de pénétrer dans la ligne qui défend la hauteur descendant du col de Lana sur Salesci. L'attaque, bien que précédée et appuyée par un feu intense, a été complètement repoussée.

Des progrès remarquables ont été obtenus dans la Conca di Plesso, où les Italiens, grâce à une offensive énergique, ont gagné le front de Pluzna à Cozsoca.

Des tranchées ennemis ont été conquises dans le Haut Boite, à la tête de la vallée de Travenanzes. Les patrouilles austro-allemandes ont été chassées des roches de Monte-Cristallo, permettant ainsi aux Italiens d'étendre leur occupation jusqu'à Cresta Bianca.

Dans le secteur de Monte-Negro, une grande étendue de tranchées ennemis situées du côté de la montagne d'Ursia sont tombées au pouvoir des Italiens.

Sur le Carso, progression continue: les troupes italiennes ont conquis plusieurs tranchées, fait 97 prisonniers et se sont emparées de plusieurs mitrailleuses et de munitions. Une violente contre-attaque a été repoussée.

Les opérations d'investissement de la place de Tolmino se développent avec un progrès continu.

Laérodrome austro-allemand d'Aisovizza a été bombardé avec succès à deux reprises.

#### LA GUERRE AÉRIENNE

L'artillerie russe a abattu un zeppelin qui s'approche de Vilna, centrant un pilote, un mécanicien, huit soldats, un appareil photographique, une petite mitrailleuse, dix bombes et une quantité de flèches incendiaires.

Le zeppelin a été fortement endommagé en quatre endroits; l'équipage a été arrêté.

Dans la journée du 12 aout, nos avions ont bombardé les gares de Lens, d'Hénin-Liétard, de Loos et la voie ferrée de Lille à Douai.

## ECHOS DE FRANCE ET DE L'ETRANGER

**Une revue.** — Le général Michel, commandant le secteur nord du camp retranché de Paris, a passé dimanche matin, sur le plateau de Moisselles, la revue d'une division territoriale, à laquelle il a remis des drapeaux.

La cérémonie, favorisée par un temps magnifique, avait attiré plus de 20,000 personnes.

Devant la tribune, des bancs avaient été réservés aux blessés militaires en traitement à l'ambulance de Moisselles, qui vinrent accompagnés de leurs dévouées infirmières.

A dix heures précises, les clairons sonnent aux champs. Le général Michel pénètre sur le terrain avec son état-major et passe aussitôt la revue des troupes, superbes de tenue, pendant que la *Marseillaise* se fait entendre.

La revue terminée, le général présente aux nouvelles formations leurs drapeaux symboles d'honneur et de vaillance, et prononce une vibrante allocution. Ces drapeaux, dit-il, seront au service du droit et de la liberté. La France arme chaque jour de nouvelles légions et elle en armera sans cesse, jusqu'au jour où ses couleurs mèneront ses fils à la victoire finale.

« *Vive la France!* » s'crie la foule enthousiasmée.

**Kovno (21 juin 1912).** — Les longues colonnes de la Grande armée, sur les ponts de Kovno, traversent le Niemen. L'empereur est sur un coteau, au-dessus de la rive gauche, et sa silhouette familière semble dominer tout l'horizon et tout l'avenir. Il contemple sa force; on l'entend fredonner: « *Malbrough s'en va-t-en guerre!* »... Et les soldats passent, passant, agitant les chapeaux, criant: « *Vive l'empereur!* » On va prendre toute la Russie, gagner les *Grades-Indes*: « *Je voudrais, écrit un grenadier, qu'on irait jusqu'à la fin du monde!* »

Sur la rive droite du Bug, à l'est de Vlodava, les principales attaques de l'ennemi ont continué dans la région des lacs, près de Pichtcha.

Dans la soirée du 22 aout, l'ennemi a fait, également, une tentative pour passer à l'offensive dans la direction de Kovel.

**Kamarad!** — Le dernier joujou parisien, dû à la verve ingénieuse de ces remarquables et spirituels artistes qui, dans leurs modestes ateliers, tirent des vieilles boîtes à sardines tant d'amusants bibelots, est un fantassin allémand, aux bras articulés.

Le Boche en miniature est porté par une souple lame de ressort; à la moindre impulsion, celle-ci lui fait exécuter une flexion du tronc en avant, suivie aussitôt d'un redressement si vigoureux du torse, que les deux bras du Boche se lacent vers le ciel, dans l'attitude implorante et épouvantée que les récits et les photographies prises sur le vif ont popularisée.

Ce joujou a un succès fou. Il est baptisé « *Kamarad! Kamarad!* ».

**Un café maure.** — Il y eut autrefois, il n'y a pas longtemps, sur le front, un café maure, fréquenté naturellement par nos braves tirailleurs arabes. Comment passer le temps durant les longues journées d'inaction, durant les interminables soirées d'hiver? Les tirailleurs avaient organisé eux-mêmes, dans une maison qui leur avait été complaisamment cédée par l'autorité militaire, un café analogue aux innombrables cafés arabes de l'Algérie et de la Tunisie, et ils jouissaient, aux heures où les canonnements étaient consignés, de libertés spéciales pour s'y rendre et y séjourner. Il fallait bien faire oublier à ces amoureux du soleil le brouillard et le froid.

Dans ce café le matériel était primitif, mais qu'il importait? On y servait le véritable café maure, que les tirailleurs accroisiaient et groupaient en cercles dégustaient bâtement parmi les fumées de tabac et les évoquations du pays natal, fixées en larges fresques sur les murs.

**Le « Doudou », « Li Blâ Bouquet », etc.** — La Belgique n'a qu'un chant national, la *Brabançonne*. Mais chaque province a son air local qui est entonné et répété cent fois à chaque manifestation de fête. Le plus populaire de tous est celui de Namur, *Li Blâ Bouquet* (le Beau Bouquet), très poétique. Puis vient celui de Mons, le *Doudou*, qui se chante surtout aux fêtes où un géant de carton, représentant saint Georges, terrasse un dragon qui rappelle notre tarasque du Midi. A Tournay, ce sont les *Cinq Cloches*. A Chimay, la *Chanson de Gambrius*. A Binche, au moment du carnaval, la société joyeuse des « *Gille* » chante, en dansant sans discontinuer, la *Chanson de Marcelline*...

Ceci pour les pays wallons. Dans la région flamande, on chante plus volontiers de vieux chorals qui datent, pour la plupart, du temps de Luther. — à Anvers, un de ces chorals est devenu le *Chant des gueux* — mais qui ont un peu perdu leur caractère exclusivement religieux pour se transformer en chants patriotes.

#### VARIÉTÉS

## Aristide Garbel et ses Neveux

Nous étions six employés chez Aristide Garbel-et-ses-neveux: Fauguignon, le caissier; Klumpf, le comptable; Turcq, le premier commis; Massart, le placier; Perrinet, le commissionnaire, et moi.

Nous étions nourris dans la maison, et je le dis à la louange de Garbel et de ses neveux, nous étions bien nourris. Il y avait le samedi un certain haricot de mouton dont je me souviendrais toujours. Le haricot de mouton, lorsqu'il est bien fait, est un plat royal, mais, malheureusement, il est bien rare de manger un vrai haricot de mouton. Le ragoût a tué le haricot de mouton; les traditions se perdent, voilà pourquoi je note la chose en passant. Les vrais amateurs me comprendront...

Jamais je n'ai vu les neveux d'Aristide Garbel. Ils étaient également inconnus à Perrinet, à Klumpf, à Fauguignon et à Massart. Turcq lui-même, qui était le plus ancien, n'avait jamais aperçu le bout de leur nez.

Aussi avions-nous coutume de dire Garbel-et-ses-neveux, comme nous aurions dit Basle-Cuir, Tueur-de-Tigre ou Jean-Casse-Tête. Nous le considérions comme un chef de tribu.

Aristide-Garbel-et-ses-neveux était (à l'époque dont je parle) un homme d'environ cinquante à cinquante-cinq ans.

Il était affable et rieur: jamais un mot plus haut que l'autre, jamais un reproche.

Monsieur Klumpf, soyez assez bon... Vous seriez bien aimable, monsieur Fauguignon..., c'est ainsi qu'il nous parlait. Je crois qu'il n'aurait jamais osé dire des sottises à personne. Si vous l'aviez vu trotter de son bureau au nôtre, il vous aurait plus tout de suite. Il avait un air guilleret, timide et bon enfant d'un petit cochon d'Inde. Tous les dimanches, Garbel-et-ses-neveux allait à la campagne. Il possédait une petite villa près de la Ferté-sous-Jouarre. Là, il cultivait les rosiers, élevait des poulets et des lapins... Cette campagne était sa joie. C'était un bucolique, au fond; le moindre petit égantement lui plaisait mieux que cent mille brosses en caoutchouc. Et pourtant c'était une spécialité, ces brosses :

**Seule maison à Paris**, 54, rue d'Aboukir! Lorsqu'il était là-bas avec sa femme et ses enfants, avec Tom, son gros terre-neuve, et Toto, son poney, Aristide-Garbel-et-ses-neveux était le plus heureux des hommes! Les champs, les bois, la pêche dans la Marne, la récolte des fruits, lui faisaient oublier tout. Alors, la haine de Paris lui venait, et des tristesses infinies le prenaient, en pensant qu'il faudrait le lendemain reprendre le collier de misère... Il aurait voulu rester la huit jours, un mois, tout le temps... Lorsque la tentation était trop forte, il télégraphiait à Klumpf:

**Impossible revenir; pied foulé. Veillez à tout; buvez bonne bouteille!**

**GARBEL-ET-SES-NEVEUX.**

Le pied foulé n'était qu'un prétexte. Mais il n'osait pas dire: je ne rentrai que dans deux jours. Il lui fallait une excuse. Il était le maître pourtant. D'autres fois, c'était autre chose: un mal de gorge, une boursouflure, un dérangement. La voiture avait cassé par l'orage, le cheval s'était empêtré, la route avait été défoncée par les pluies. Et toujours, à la fin de chaque dépêche :

**Buvez bonne bouteille!**

Ah! ce que nous en bûmes!... A la fin, Garbel-et-ses-neveux trouvait un petit mensonge chaque dimanche.

Personne de nous n'eût cependant songé à lui faire des reproches. Il était bien libre ! Mais non, il fallait qu'il s'excusât ! Et chaque fois c'était quelque chose de plus terrible : la Marne débordait, la foudre tombait, la terre tremblait. Le démon du mal semblait s'acharner sur le pauvre patron.

Un lundi, je me rappellerai toujours cela, je décalquais tranquillement une lettre pour M ascard, Lambrisse et C°, lorsqu'une dépêche arriva à l'adresse de Klumpf. Elle était ainsi concue :

*Retour impossible. Attaqué par voleurs. Trois balles dans la tête. Buvez bonne bouillie !*

Nous n'étions pas méchants, Faugnignon, Klumpf, Turcq, Massart, Perrinet et moi... Eh bien ! pourtant, je vous jure que jamais bonne bouteille ne fut plus joyeusement vidée à l'occasion d'un assassinat.

Deux jours plus tard, trottant toujours comme un cobaye, Aristide-Garbel-et-ses-neveux était réinstallé, 54, rue d'Aboukir, plus gai et plus alerte que jamais.

Et vous me croirez si vous voulez, mais il ne paraissait nullement souffrir de ses trois balles dans la tête.

GEORGE AURIOL.

(Sur le pouce.)

### PAROLES FRANÇAISES

Républicains, Bonapartistes, Légitimistes, Orléanistes, ce ne sont là chez nous que des prénoms ; c'est Patriote qui est le nom de famille.

PAUL DÉROULÈDE.

Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science en a une et c'est à elle qu'il doit reporter l'influence que ses travaux peuvent avoir sur le monde.

PASTEUR.

### Carcasses et Pots-à-Feu

Les accessoires de la guerre de 1914-1915 sont d'origine ancienne. Pour les retrouver, on n'a qu'à ouvrir les *Recréations mathématiques* du pacifique Ozanam, qui écrivait en l'an de grâce 1694. Ils figurent au chapitre « Pyrotechnie ». La pyrotechnie, au bon vieux temps, faisait partie intégrante des mathématiques.

Voici tout d'abord le « pot-à-feu ». Sous ce nom terre à terre, se dissimile un engin redoutable. C'est un mélange de poudre et de chaux vive. En même temps que la poudre produira son effet naturel d'éclatement, « la chaux en s'élevant en l'air produira une poussière fort épaisse ressemblant à un tourbillon qui incommodera extrêmement ceux qui s'y trouveront enveloppés ». Notez que le pot-à-feu se « jette à la main » ou peut être lancé « par une machine propre à cette fin ».

Dans le « baril ardent », on utilisait déjà le pétrole, ce précieux auxiliaire de la kultur germanique, le mélange avec de la poix noire, de la térébenthine et de la poix grecque ou « colophane ».

Dans le chapitre où il traite des barils ardents, Ozanam déclare négliger certaines machines de guerre par trop communes : telles les grenades, les bombes et les carcasses.

Les « carcasses » sont les ancêtres directs des « crapouillots » et des « marmites ». Ce sont de « grandes boîtes faites de bandes de fer, remplies de quelques grenades, de plusieurs bouts de canons de pistolets remplis de poudre, le tout enveloppé dans de l'étoffe trempée dans de l'huile et dans d'autres matières combustibles ». On les couvre d'une grosse toile goudronnée avant de les « jeter avec le mortier dans l'endroit où l'on veut ». Elles font, ajoute tranquillement Ozanam, « un fracas épouvantable ».

La grêle pyrotechnique était obtenue par un procédé analogue, les pierres ou balles de ladite grêle étant agglutinées par de la poix.

Pour éclairer le camp de l'ennemi la nuit et pénétrer ses dessins secrets, on avait à sa disposition des « globes luisants », qu'on obtenait en

plongeant un boulet dans une composition de parties égales de soufre, poix noire, résine et térébenthine.

Ingénieuses combinaisons. Mais les soldats du Roi Soleil avaient beau connaître les carcasses, les pots-à-feu et autres barils ardents, s'ils revaient un instant ici-bas, parmi nos poilus, sur le front, ils seraient sans doute un peu étonnés du bruit... et de la besogne que font sans parler des canons — les crapouillots, les grenades et les torpilles de la guerre de 1915.

### UNE ENQUÊTE

Les autorités allemandes ont poursuivi en justice une jeune Alsacienne qui avait adressé à des prisonniers français un billet ainsi libellé :

« Vive la France ! Savez-vous que les Boches ont subi récemment une défaite près d'Arras ? »

Chose curieuse, ce qui semble, dans cette communication, avoir le plus indigné la justice du Kaiser, c'est l'emploi du mot « Boche ». La Cour a longuement discuté l'importance de ce mot, qui, pour le président, est un « provincialisme » (1) signifiant à peu près « abès répugnant ». Puis elle a renvoyé l'affaire, afin que l'Université de Strasbourg — composée d'Allemands — se renseigne auprès d'un expert sur le sens précis du sobriquet « Boche » en Alsace-Lorraine.

L'enquête a été ouverte et les curieux ont pu entendre ce bout de dialogue moléculaire entre le professor expert et un facétieux Alsacien :

L'EXPERT. — Nous avons des raisons de croire qu'en Alsace, comme en France, Boche veut dire abès répugnant.

L'ALSACIEN. — Selon la rencontre...

L'EXPERT. — Ou bien, peut-être, tête de cochon ?

L'ALSACIEN. — Il se peut faire... L'EXPERT. — A moins que ce ne soit chien de cochon ?

L'ALSACIEN. — Par aventure... L'EXPERT. — Ou peau de cochon ?

L'ALSACIEN. — Je ne sais... L'EXPERT. — Enfin, que diable, il y a sûrement du cochon là-dedans ?

L'ALSACIEN. — Cela peut être. L'EXPERT. — furieux. — Hé, je vous le dis, moi, tarteifié ! Cochon à vermine et à brodride, cochon satyre, pillard, fourbe, incendiaire, assassin et... abès répugnant, voilà ce que c'est qu'un « Boche », entendez-vous ?

L'ALSACIEN. — Il n'est pas impossible... C. F.

### DANS LES BALKANS

#### Le Patriotisme serbe

Les Alliés ayant demandé certains sacrifices à la Serbie, en vue de faciliter l'entente Balkanique et de hâter la victoire finale, la question a été portée par le gouvernement du roi Pierre I<sup>er</sup> devant le Parlement serbe, la Skouphitina.

La Skouphitina a adopté par 103 voix contre 22 l'ordre du jour suivant :

« Après les renseignements que le gouvernement a donnés à huis clos, la Skouphitina, rendant hommage aux héros tombés, affirment sa résolution de soutenir aux côtés des Alliés la lutte pour la libération et dans d'autres matières combustibles ». On les couvre d'une grosse toile goudronnée avant de les « jeter avec le mortier dans l'endroit où l'on veut ». Elles font, ajoute tranquillement Ozanam, « un fracas épouvantable ».

Le grêle pyrotechnique était obtenu par un procédé analogue, les pierres ou balles de ladite grêle étant agglutinées par de la poix.

Le 18 août, sur le front de la Save, l'artillerie serbe a dispersé un détachement ennemi qui se fortifiait en face de Skelinska-Ada.

Dans la nuit du 17 au 18 août, sur le front du

Danube, l'ennemi a mis à terre des soldats sur l'île de Kicilevska. Un combat s'est engagé sur la hauteur de l'île entre les patrouilles serbes et l'ennemi. Bien que numériquement plus faible, l'artillerie serbe a réussi à repousser l'ennemi sur la rive opposée.

Le 19 août, sur divers points de ce même front, l'ennemi s'est livré à de courtes actions d'artillerie sans obtenir de résultats.

Le cours d'une de ces actions, une embarcation ennemie a tenté d'atteindre la rive serbe vers Erneimze, mais elle en a été empêchée par le feu de l'infanterie serbe.

Le 22 août, les travaux des fortifications de l'ennemi sur la rive gauche du Danube et sur la rive gauche de la Save ont été interrompus par les Serbes.

De violents combats ont eu lieu contre les avant-gardes autrichiennes qui avaient réussi à franchir la frontière monténégrine. Elles ont été repoussées en éprouvant de grandes pertes et rejetées sur le territoire autrichien.

Les batteries autrichiennes ont viollement bombardé les positions monténégrines voisines du mont Lovcen ; elles n'ont obtenu aucun succès.

Des combats d'infanterie se sont engagés près de Fotscha, en Herzegovine ; au cours de ces combats, les Autrichiens ont éprouvé des pertes importantes.

### L'aviateur Gilbert s'est évadé

L'officier aviateur Gilbert, qui avait atterri en Suisse le 27 juin dernier, à la suite d'une panne de moteur, était depuis lors interné à Hôpital, près d'Andernatt, dans la massif du Saint-Gothard. Il a réussi à s'évader et il est arrivé à Paris dans la nuit du 22 au 23 août. Le célèbre pilote s'est présenté aussitôt au ministère de la guerre, où il a été reçu par le général Hirschauer, directeur de l'aéronautique militaire.

L'EXPERT. — Nous avons des raisons de croire qu'en Alsace, comme en France, Boche veut dire abès répugnant.

L'ALSACIEN. — Selon la rencontre...

L'EXPERT. — Ou bien, peut-être, tête de cochon ?

L'ALSACIEN. — Il se peut faire... L'EXPERT. — A moins que ce ne soit chien de cochon ?

L'ALSACIEN. — Par aventure... L'EXPERT. — Ou peau de cochon ?

L'ALSACIEN. — Je ne sais... L'EXPERT. — Enfin, que diable, il y a sûrement du cochon là-dedans ?

L'ALSACIEN. — Cela peut être. L'EXPERT. — furieux. — Hé, je vous le dis, moi, tarteifié ! Cochon à vermine et à brodride, cochon satyre, pillard, fourbe, incendiaire, assassin et... abès répugnant, voilà ce que c'est qu'un « Boche », entendez-vous ?

L'ALSACIEN. — Il n'est pas impossible... C. F.

### THÉODICÉE

Guillaume II, qu'on peut, sans injustice, considérer comme un médiocre général, passe en revanche pour un assez bon prédicateur. Nous ne possédons malheureusement que quelques fragments des innombrables sermons qu'il a prononcés et nous serions bien embarrassés de dire si sa réputation n'est point surfaite. Toutefois, nous inclinons à croire le contraire et nous ne cachons pas notre admiration pour l'insoudable profondeur de la pensée contenue dans cette phrase lapidaire tombée de ses lèvres, il y a une dizaine d'années :

« Le bon Dieu ne se serait jamais donné tant de peine pour notre patrie allemande, s'il ne nous réservait pas une grande destinée. »

Plus récemment, en septembre 1914, dans une allocution au sujet de la bataille de la Marne, où ses armées furent si copieusement bousculées, nous découvrions cette perle :

« Nous devons avant tout notre victoire (?) à notre vieux Dieu. Il ne nous abandonnera pas, car nous combattons pour une sainte et juste cause. »

En janvier 1915, Guillaume II, qui possède un service de renseignements métaphysiques hors de pair, nous communiqua par l'intermédiaire de l'agence Wolff, cette information sensationnelle :

« L'esprit du Seigneur est descendu sur moi, parce que je suis empereur des Germains. »

Enfin, en juin 1915, s'adressant à la colonie israélite de Lodz, l'impérial prédicateur déclara solennellement :

« Je suis le Messie attendu par vous autres Juifs, et je suis envoyé de Dieu pour votre salut. »

Ni le père Malebranche, ni Bourdaloue, ni Bossuet lui-même, ne trouvèrent de tels accents, et pour cause ! Les Boches, pourtant

### Chansons militaires.

#### LES « CUISTOTS »

Air : Cadet Roussel.

Quand les cuistots sont aux tranchées, (bis)

Sur nos derrières ils sont nichés (bis)

Dans des cavernes magnifiques,

A l'instar des préhistoriques :

Ah ! ah ! ouï vraiment

Les cuistots sont de bons enfants (bis).

### SUR MER

Deux torpilleurs d'escadre français, de la deuxième escadre légère, ont rencontré, au large d'Ostende, un destroyer allemand qu'ils ont combattu et coulé.

Nos torpilleurs n'ont subi aucune perte de personnel et n'ont que des avaries de coque insignifiantes.

### La Chambre pourra se réunir en Comité secret

L'éventualité d'une réunion de la Chambre, à huis clos, pour entendre les explications du Gouvernement, a été envisagée. Le conseil des ministres a pris à ce sujet la décision suivante :

Aux termes de la Constitution et du règlement de la Chambre, la publication des débats et des scrutins est la règle.

Le Gouvernement estime qu'elle est sa garantie et celle du Parlement. Elle est la condition essentielle du fonctionnement normal du régime parlementaire.

Cependant, à titre exceptionnel, il a paru utile au Gouvernement de fournir sur la situation des explications dont la publicité pourrait renseigner les ennemis.

Depuis quelques jours, le Gouvernement, désireux d'offrir des explications nécessaires, avait pensé que les commissions pourraient se réunir et les entendre.

Des obstacles matériels ayant été apportés à cette procédure, le Gouvernement accepte l'application de l'article 54 du règlement prévoyant pour la Chambre sa formation en comité secret ; mais fidèle à la pensée qu'il avait précédemment émise, le Gouvernement ne pourra accepter de fournir des informations et d'entendre les objections qu'à une condition, c'est que, de même que cela se serait produit dans la réunion plénière des commissions, le comité secret ne puisse que prendre connaissance des renseignements et les discuter *sans qu'aucune décision d'aucune sorte et sous une forme quelconque puisse être prise*.

Si après que le comité secret aura pris fin, il y avait lieu à une discussion en séance publique, le Gouvernement estime qu'elle ne pourrait se produire que dans une séance publique tenue un jour suivant.

Le Gouvernement se réserve le droit, qui appartient d'ailleurs à tous les membres de la Chambre, de discuter sur un ordre du jour et il ne pourrait accepter de vote qu'à la condition que ce vote soit public et publié par le *Journal officiel*.

La Constitution prévoit que chaque Chambre puisse former un comité secret.

L'article 5 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 stipule en effet « que chaque Chambre peut se former en comité secret sur la demande d'un certain nombre de ses membres fixé par le règlement ».

Chaque Chambre, dans son règlement, a prévu les conditions dans lesquelles le comité secret devra fonctionner.

Tandis qu'au Sénat, il suffit que la demande soit signée de cinq membres, à la Chambre il faut vingt signatures. Le règlement de la Chambre prévoit en outre que cette demande doit être suivie d'un vote formel, sans débat. Le vote doit être rendu à la majorité absolue et le comité secret doit fonctionner tout de suite, le public et la presse évacuant immédiatement les tribunes.

Il n'y a qu'un précédent pour la réunion d'un comité secret, c'est celui du 22 mars 1871 de l'Assemblée nationale.

### LES JEUX DE LA TRANCHEE

#### Charade.

Mon premier est mauvais.

Mon deuxième toujours content

Et mon tout ne le sera jamais.

## RÉPARTITION ET UTILISATION des hommes mobilisés et mobilisables

### NOUVELLE LOI

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté. Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les hommes qui, en vertu de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905, sont autorisés à ne pas rejoindre leur corps immédiatement ou sont mis à la disposition du ministre de la guerre ou de la marine, ainsi que ceux placés en sursis d'appel pour le service des administrations publiques (Etat, départements, communes), seront, s'ils n'appartiennent pas au service auxiliaire ou à la réserve de l'armée territoriale, incorporés après avoir été remplacés conformément aux dispositions de l'article 2 ci-après. Si leur remplacement est de nature à entraîner le fonctionnement des services, ils pourront être maintenus à leur poste, par une décision motivée du ministre de la guerre, sur la proposition du ministre compétent.

Art. 2. — Dans les administrations, établissements et services publics, il sera pourvu au remplacement temporaire des fonctionnaires, agents ou sous-agents incorporés, de préférence :

1<sup>o</sup> Par des fonctionnaires, agents ou sous-agents retraités qui pourront sur leur demande être reconnus aptes, être rappelés à l'activité pour la durée de la guerre;

2<sup>o</sup> Par des militaires mutilés ou réformés pendant la guerre qui pourront, sur leur demande et après examen d'aptitude, être admis à des emplois compatibles avec leurs infirmités;

3<sup>o</sup> Par leurs femme, mère, filles ou sœurs ou, à défaut, par des femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés pendant la guerre.

Art. 3. — A partir de la promulgation de la présente loi, tous les hommes des classes mobilisées ou mobilisables, classés ou versés dans le service auxiliaire, ainsi que ceux placés dans la position de réforme temporaire ou de réforme n° 2, devront être, trois mois après la décision qui a prononcé leur affectation ou leur réforme, examinés par la commission spéciale de réforme.

Art. 4. — Les exemptés ou réformés ainsi que les hommes dégagés par leur âge de toute obligation militaire sont autorisés à contracter dans les services de l'armée, et dans la mesure des besoins, pour la durée de la guerre, et après vérification d'aptitude, un engagement spécial pour un emploi à leur choix.

Art. 5. — Les gradés et hommes de troupe du service armé placés :

1<sup>o</sup> Dans des emplois sédentaires, soit dans la zone de l'intérieur, soit dans la zone des armées;

2<sup>o</sup> Dans les services automobiles de l'intérieur, seront remplacés sous les mêmes réserves qu'à l'article 1<sup>er</sup>:

a) Par des gradés et hommes de troupe contractant un engagement volontaire conformément aux dispositions de l'article 4, ou qui, se trouvant dans les conditions déterminées par ledit article, ont été autorisés à contracter un engagement volontaire antérieurement à la promulgation de la présente loi;

b) Par des hommes du service auxiliaire et, à défaut, par des réservistes territoriaux ou des territoriaux, en commençant par les pères des familles les plus nombreuses et des classes les plus anciennes.

Art. 6. — Le ministre de la guerre est autorisé à affecter aux établissements, usines et exploitations travaillant pour la défense nationale les hommes appartenant à l'une des classes mobilisées ou mobilisables, chefs d'industrie, ingénieurs, chefs de fabrications, contremaîtres, ouvriers, et qui justifieront avoir, pendant un an au moins, exercé leur profession, soit dans lesdits établissements, usines et exploitations, soit dans des établissements, usines et exploitations similaires. Pour les exploitations nouillères, le délai d'un an est réduit à six mois.

Les hommes remplissant les conditions ci-dessus devront remettre à l'autorité militaire une déclaration signée par eux, indiquant le temps durant lequel ils ont exercé leur profession et les établissements, usines et exploitations où ils l'ont exercée.

Sont dispensés de l'examen prescrit au premier alinéa du présent article :

1<sup>o</sup> Les hommes classés ou versés dans le service auxiliaire et ceux placés dans la position de réforme n° 2 ou de réforme temporaire qui, antérieurement à la promulgation de la présente loi, ont déjà été effectivement contrôlés.

visités, soit par le conseil de révision, soit par la commission spéciale de réforme, soit par l'instruction ministérielle du 14 novembre 1914;

2<sup>o</sup> Les hommes qui, précédemment exemptés ou réformés, ont été classés dans le service auxiliaire, soit par le conseil de révision, soit par la commission spéciale de réforme, à la suite de l'examen qu'ils ont subi, en application du décret du 9 septembre 1914 ou de la loi du 6 avril 1915;

3<sup>o</sup> D'une manière générale, les hommes qui, depuis la mobilisation, ont été examinés par un conseil de révision et par une commission spéciale de réforme, ou par deux commissions spéciales de réforme, si la dernière décision dont ils ont été l'objet les a classés ou maintenus dans le service auxiliaire ou dans la position de réforme.

4<sup>o</sup> Les hommes visés aux paragraphes ci-dessus demeureront à la disposition du ministre de la guerre.

Ils seront placés dans les conditions et soumis aux obligations prévues par les paragraphes 3 et 6 de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905. En ce qui concerne leurs salaires, le décret du 10 août 1899 sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat sera applicable de plein droit.

Art. 7. — Ceux qui auront fait figurer des énonciations fausses dans la déclaration prévue par le deuxième paragraphe de l'article 6 de la présente loi ou ceux qui, d'une manière quelconque, auront trompé ou tenté de tromper l'autorité sur leur véritable qualité, profession ou aptitude, et ainsi obtenu ou tenté d'obtenir, fait maintenir ou tenté de faire maintenir soit leur mise en sursis d'appel, soit leur renvoi comme mobilisés dans un établissement militaire ou dans une usine ou entreprise privée travaillant pour l'armée, les chefs d'établissements, usines et exploitations qui auront employé à d'autres travaux que ceux exécutés en vue de la défense nationale les hommes affectés dans ce but auxdits établissements, usines et exploitations, seront poursuivis devant le conseil de guerre et punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 5.000 fr.

Tout chef de service dans l'ordre administratif ou militaire, tout directeur d'usine ou d'entreprise privée, et toute autre personne qui aura facilité sciemment le délit ci-dessus spécifié, seront poursuivis dans les mêmes conditions comme complices et punis des mêmes peines.

L'article 463 du code pénal sera applicable.

Les peines ci-dessus énoncées ne seront exécutées qu'à la cessation des hostilités.

Art. 8. — Les gradés et hommes de troupe du service armé appartenant aux classes de l'armée active ou de sa réserve, aptes à faire campagne, qui n'ont pas été sur le front depuis le début de la campagne, présents dans les dépôts au moment de la promulgation de la présente loi, ne pourront y être maintenus sous aucun prétexte.

Art. 9. — Une inspection sera faite tous les trois mois par un contrôleur général de l'armée, assisté d'un officier et d'un médecin militaire délégués par le ministre de la guerre, tous les deux choisis en dehors de la région, dans les formations sanitaires et services de toute nature, à l'effet de renvoyer dans les armées les gradés et hommes de troupe aptes à faire campagne qui se trouveraient indûment ou en surcroît des besoins dans lesdits services ou formations.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 17 août 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République:  
Le ministre de la guerre,  
A. MILLERAND.

parmi les réservistes territoriaux et les territoriaux, en commençant par les pères des familles les plus nombreuses et les classes les plus anciennes.

A titre transitoire, les hommes qui, sans satisfaire aux conditions déterminées par le paragraphe 1<sup>er</sup>, sont présentement détachés dans les établissements, usines et exploitations travaillant pour la défense nationale, y pourront être maintenus si, dans le délai de deux mois au plus, une commission qui sera instituée dans chaque région, composée en nombre égal de membres patrons et de membres ouvriers, présidée par un délégué du ministre de la guerre ou du ministre de la marine, a donné à ce maintien un avis favorable.

Pour les exploitations bouillères, la commission constituée au siège de chaque mine sera présidée par l'ingénieur en chef des mines ou son délégué ingénieur. Elle sera composée mi-partie de patrons, mi-partie d'ouvriers mineurs. Le délégué mineur ou son suppléant en sera partie de droit.

En ce qui concerne les mineurs des régions envahies, l'avis sera émis par la commission militaire des mines, à laquelle seront adjoints un membre ouvrier et un membre patron.

Les hommes visés aux paragraphes ci-dessus demeureront à la disposition du ministre de la guerre.

Ils seront placés dans les conditions et soumis aux obligations prévues par les paragraphes 3 et 6 de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905. En ce qui concerne leurs salaires, le décret du 10 août 1899 sur les conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat sera applicable de plein droit.

Art. 7. — Ceux qui auront fait figurer des énonciations fausses dans la déclaration prévue par le deuxième paragraphe de l'article 6 de la présente loi ou ceux qui, d'une manière quelconque, auront trompé ou tenté de tromper l'autorité sur leur véritable qualité, profession ou aptitude, et ainsi obtenu ou tenté d'obtenir, fait maintenir ou tenté de faire maintenir soit leur mise en sursis d'appel, soit leur renvoi comme mobilisés dans un établissement militaire ou dans une usine ou entreprise privée travaillant pour l'armée, les chefs d'établissements, usines et exploitations qui auront employé à d'autres travaux que ceux exécutés en vue de la défense nationale les hommes affectés dans ce but auxdits établissements, usines et exploitations, seront poursuivis devant le conseil de guerre et punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 5.000 fr.

Tout chef de service dans l'ordre administratif ou militaire, tout directeur d'usine ou d'entreprise privée, et toute autre personne qui aura facilité sciemment le délit ci-dessus spécifié, seront poursuivis dans les mêmes conditions comme complices et punis des mêmes peines.

L'article 463 du code pénal sera applicable.

Les peines ci-dessus énoncées ne seront exécutées qu'à la cessation des hostilités.

Art. 8. — Les gradés et hommes de troupe du service armé appartenant aux classes de l'armée active ou de sa réserve, aptes à faire campagne, qui n'ont pas été sur le front depuis le début de la campagne, présents dans les dépôts au moment de la promulgation de la présente loi, ne pourront y être maintenus sous aucun prétexte.

Art. 9. — Une inspection sera faite tous les trois mois par un contrôleur général de l'armée, assisté d'un officier et d'un médecin militaire délégués par le ministre de la guerre, tous les deux choisis en dehors de la région, dans les formations sanitaires et services de toute nature, à l'effet de renvoyer dans les armées les gradés et hommes de troupe aptes à faire campagne qui se trouveraient indûment ou en surcroît des besoins dans lesdits services ou formations.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 17 août 1915.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République:  
Le ministre de la guerre,  
A. MILLERAND.

Ce numéro du "Bulletin des Armées" est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

## LE TABLEAU D'HONNEUR

### CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

Capitaine GRENIER, 132<sup>e</sup> d'infanterie : a fait preuve pendant les combats des 18, 19, 20 et 21 mars de grand courage et de la plus grande ténacité en restant jour et nuit sur la brèche et donnant à tous le plus bel exemple de courage et de dévouement.

Capitaine DUMONT, 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : blessé une première fois en faisant porter en avant sa section de première ligne sous un feu violent, a été blessé une deuxième fois en l'entraînant lui-même.

Capitaine GUERIN, 5<sup>e</sup> d'infanterie : officier d'une grande vaillance; déjà blessé et revenu au front. Le 25 mars, sa compagnie étant en réserve, apprenant qu'une tranchée dont la possession avait un intérêt capital pour nos troupes venait d'être surprise par l'ennemi, est immédiatement parti à la contre-attaque. A superbement entraîné par son exemple personnel son unité fatiguée par cinq jours et cinq nuits consécutifs de combat, est entré le premier dans la tranchée conquise; par l'énergie de son attaque a mis en déroute une compagnie allemande qui lui a abandonné ses armes et son matériel.

Capitaine CHAUVEAU DES ROCHES, 54<sup>e</sup> d'infanterie : très brillant officier. S'est déjà distingué à plusieurs reprises par son énergie et sa ténacité au combat. Le 27 mars, chargé d'enlever des tranchées allemandes avec deux compagnies, s'est acquitté de sa mission avec un plein succès dans des conditions particulièrement difficiles, alors que de nombreuses tentatives avaient échoué antérieurement. A entraîné sa troupe sous un feu nourri; a dirigé le combat pendant vingt-quatre heures sous un violent bombardement et repoussé une énergie contre-attaque ennemie. Cet officier a fait l'admiration du commandant de la brigade dirigeant les opérations et de tous les officiers et soldats présents sur le terrain par la bravoure qu'il a déployée et les qualités militaires dont il a fait preuve.

Capitaine CHAUVEAU DES ROCHES, 54<sup>e</sup> d'infanterie : très brillant officier. S'est déjà distingué à plusieurs reprises par son énergie et sa ténacité au combat. Le 27 mars, chargé d'enlever des tranchées allemandes avec deux compagnies, s'est acquitté de sa mission avec un plein succès dans des conditions particulièrement difficiles, alors que de nombreuses tentatives avaient échoué antérieurement. A entraîné sa troupe sous un feu nourri; a dirigé le combat pendant vingt-quatre heures sous un violent bombardement et repoussé une énergie contre-attaque ennemie. Cet officier a fait l'admiration du commandant de la brigade dirigeant les opérations et de tous les officiers et soldats présents sur le terrain par la bravoure qu'il a déployée et les qualités militaires dont il a fait preuve.

Capitaine DELARUE, 8<sup>e</sup> d'infanterie : a, pendant trois jours et quatre nuits, mené des assauts répétés, repoussé les contre-attaques violentes, progressant constamment et secondant son chef de bataillon avec autant d'entrain que de bravoure et d'intelligence pour maintenir le terrain auparavant conquis.

Capitaine DOUTAUD, 132<sup>e</sup> d'infanterie : s'est élancé le premier à la tête de deux compagnies, dont il avait le commandement, à l'assaut des tranchées ennemis. Sa troupe ayant été obligée de se replier, s'est retiré le dernier. A ramené en avant ses unités défaillantes, les a entraînées de nouveau à l'assaut à sa suite et s'est emparé une dernière fois de la position ennemie.

Capitaine BUCHET, 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : blessé au bras le 22 août, a conservé le commandement de sa compagnie durant toute l'action, dirigeant notamment avec beaucoup de sang-froid et d'aplomb le combat en rétracte de son unité, jusqu'au moment où, blessé une seconde fois d'une balle dans la hanche, il fut emporté par les brancardiers du bataillon.

Capitaine DUMAS, 106<sup>e</sup> d'infanterie : commandant la compagnie de mitrailleuses du 106<sup>e</sup> rég. S'est dépassé sans compter au cours des combats du 5 au 11 avril. A contribué puissamment à la prise de la position par son courage, son activité et son intelligence initiatique. Toujours sur la brèche, n'a abandonné son poste qu'à la suite d'une blessure grave.

Capitaine DELARUE, 8<sup>e</sup> d'infanterie : officier d'une bravoure exceptionnelle. Tué à l'assaut d'un village en entraînant sa compagnie sous un feu terrible de mitrailleuses le 22 août.

Sous-lieutenant AMAR, 32<sup>e</sup> d'infanterie : tué le 22 août à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut avec une ardeur extraordinaire.

Sapeur mineur LEFEBVRE, compagnie 3/1 du génie : a particulièrement insisté auprès du lieutenant dont il était l'ordonnance pour l'accompagner dans l'accomplissement d'une mission périlleuse; a été glorieusement tué par un éclat d'obus aux côtés de cet officier.

Capitaine HENCHES, 46<sup>e</sup> d'artillerie : officier remarqué par ses qualités de coup d'œil, de sang-froid, de bravoure. Obtint tout de sa batterie. A rendu et rend les plus précieux services pour la tir et l'observation.

Capitaine BIED-CHARRETTON, 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : blessé grièvement le 24 août, a rejoint à peine guéri son bataillon. A été

blessé de nouveau au combat du 7 avril en attaquant à la tête de sa compagnie. A pris, malgré sa blessure et dans des conditions particulièrement délicates, le commandement de son bataillon privé de son chef blessé, et a fait preuve de calme, de bravoure et d'énergie.

Capitaine CONTAL, 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : brillant commandant de compagnie. Blessé le 8 avril, est resté à son poste, a entraîné sa compagnie à l'attaque d'une tranchée ennemie qu'il a enlevée, organisée et conservée contre toute contre-attaque. Blessé une seconde fois, ne s'est retiré qu'après avoir assuré le commandement de son unité.

Capitaine MILLET, E. M. d'un corps d'armée : a monté depuis le début de la campagne les plus solides qualités et a rendu au commandement à la tête de sa section qu'il a enlevée.

Adjudant ROBERT, 24<sup>e</sup> d'infanterie : au combat du 23 août est, bien que blessé, resté à la tête de sa section qu'il a vainement dirigée sous un feu violent et n'a voulu se faire panter qu'à la cessation du combat.

Sergent GEORGE, 32<sup>e</sup> d'infanterie : couvrant à lui seul la retraite d'un poste sous ses ordres a fait preuve d'une remarquable sang-froid en abattant successivement les ennemis qui cherchaient à déborder la position qu'il occupait jusqu'au moment où, accablé par le nombre et grièvement blessé, il tomba entre leurs mains.

Capitaine DECHARME, 25<sup>e</sup> d'artillerie : très belle attitude au feu. A fait preuve d'un remarquable sang-froid en abattant

ment sommaire et a continué de remplir ses fonctions de chef de section. Blessé une seconde fois au pied est toujours resté à son poste. A reçu enfin une troisième blessure très grave à la tête par un éclat d'obus qui l'a complètement défiguré.

**Caporal CHOLET**, 6<sup>e</sup> d'infanterie : le 29 août, sa compagnie se repliant par ordre est allé seul, sous un feu violent de l'ennemi en position à trois cents mètres, chercher son capitaine blessé, l'a transporté sur son dos jusqu'à une ferme où il a pu trouver une brouette, et l'a ramené dans les lignes françaises au milieu des plus grandes difficultés, évitant ainsi qu'il tombe aux mains de l'ennemi.

**Canonnière REY**, 24<sup>e</sup> d'artillerie : engagé volontaire pour la durée de la guerre à l'âge de soixante et un ans, est, sur sa demande, depuis le 5 octobre 1914 à la batterie de tir où il est un exemple constant d'énergie et de dévouement pour tous les hommes de sa batterie. Chargé des lignes téléphoniques et des croquis panoramiques a rempli sa mission en toutes circonstances de jour et de nuit, et s'est particulièrement distingué le 2 novembre où, malgré le violent bombardement de la batterie, il a rétabli les fils téléphoniques coupés, donnant le plus bel exemple d'accomplissement du devoir militaire à ses compagnons d'armes.

**Sous-lieutenant LECAMP**, 49<sup>e</sup> d'infanterie : le 23 août a maintenu par son courage et son sang-froid sa section sous un feu des plus intenses. Le corps traversé par une balle a, malgré cette blessure grave, conservé son commandement pendant seize heures.

**Sergent LABAT**, 49<sup>e</sup> d'infanterie : très belle conduite au combat du 22 août. Blessé le 23 août et fait prisonnier, s'est évadé après guérison et a rejoint le dépôt de son régiment dans le plus bref délai.

**Lieutenant HUG**, 18<sup>e</sup> d'infanterie : jeune saint-cyrien qui a déployé une énergie, une bravoure au-dessus de tout éloge. A, par deux fois, fait preuve de la plus heureuse initiative en contre-attaquant pour assurer l'écoulement de son bataillon et en attaquant une section de mitrailleuses qui faisait subir des pertes sérieuses à sa compagnie. Blessé mortellement dans la tranchée où il donnait à tous le plus bel exemple de courage.

**Sous-lieutenant CASANOVA**, 6<sup>e</sup> d'infanterie : grièvement blessé au cours d'un combat où il a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie et a fait prisonnier de sa main un capitaine allemand.

**Capitaine POUGET DE NADAILLAC**, état-major de la D. I. : depuis le début de la campagne a rempli toutes les missions qui lui ont été confiées avec une activité et une bravoure dignes des plus grands éloges. En particulier le 12 septembre s'est offert spontanément pour faire une reconnaissance périlleuse au cours de laquelle il a réussi à éviter une embuscade ennemie et le 13 septembre a rallié des fractions d'infanterie pour les porter personnellement à l'attaque.

**Capitaine BONNIN DE FRAYSSEIX**, 26<sup>e</sup> d'infanterie : chargé, le 23 août 1914, de défendre avec sa compagnie le passage d'une rivière et attaqué par des forces très supérieures en nombre, a montré sous le feu le calme et le sang-froid dont il était coutumier; a résisté énergiquement et a été mortellement blessé à la poitrine au moment où, presque entouré par l'ennemi, il allait se replier.

**Sous-lieutenant MAY**, 5<sup>e</sup> dragons : avec quinze cavaliers, a chargé contre deux pelotons ennemis pour se porter au secours d'un peloton en danger. Accablé par le nombre, a été tué en se défendant jusqu'au dernier souffle, plût que de se rendre.

**Cavalier FERTE**, 5<sup>e</sup> dragons : ayant pris part à une charge contre deux pelotons de cavalerie ennemis et voyant son officier démonté, lui a spontanément offert son cheval. A été grièvement blessé; resté sur le terrain, a été ramassé le soir par une ambulance française.

**Cavalier PATERNO**, 5<sup>e</sup> dragons : ayant eu son cheval tué sous lui dans une charge contre la cavalerie ennemie, a abattu deux uhlans à coups de carabine, a démonté un troisième à coups de crosse et lui a pris son cheval avec lequel il a rejoint son escadron.

**Cavalier VIGNAU**, 10<sup>e</sup> hussards : blessé par une balle tirée par un officier allemand, s'est précipité sur son adversaire et l'a désarçonné. A continué à se battre malgré sa blessure et n'a consenti à mettre pied à terre que quand l'ennemi a abandonné la lutte.

**Cavalier EYMERY**, 10<sup>e</sup> hussards : le 26 août, son cheval ayant été tué, a combattu avec sa carabine et a démonté trois ennemis. Esseyant de rejoindre à pied son escadron, a été entouré et pris; a réussi à s'évader le soir même et a rejoint les lignes françaises.

**Maréchal des logis LALESQUE**, 10<sup>e</sup> hussards : son cheval ayant été tué sous lui et venant d'être atteint d'un coup de lance dans la bouche, a pris la carabine d'un hussard mort et a tué le uhlau qui venait de le blesser. S'est entraîné à travers les haies pour éviter d'être fait prisonnier et a pu rejoindre nos lignes.

**Trompette BRUN**, 58<sup>e</sup> d'artillerie : le 14 septembre, pendant un mouvement de repli du groupe, est resté seul sur la position pour rouler le fil téléphonique malgré un violent bombardement de 105. A eu son cheval tué et son manteau percé d'éclats. A rejoint à pied avec le plus grand calme. Le 29 septembre, est allé à trois reprises différentes réparer le fil téléphonique qui reliait le poste de commandement à la batterie sur un terrain fortement battu. Le 14 octobre, a ramené à la batterie sur ses épaules son capitaine grièvement blessé à travers un terrain difficile et battu par l'ennemi.

**Médecin-major PICQUE**, chef de l'ambulance 3/18 : dans les journées des 23 et 24 août et pendant la période du 13 au 29 septembre, a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, dirigeant avec la plus entière compétence chirurgicale l'ambulance dont il était médecin-chef, et continuant à opérer avec le plus grand calme, malgré le bombardement de l'ambulance. Est toujours arrivé dans les circonstances les plus difficiles à évacuer tous ses blessés.

**Lieutenant de réserve POIREL**, 22<sup>e</sup> d'infanterie : magnifique attitude à l'attaque du 9 avril, a brillamment conduit sa compagnie jusqu'aux fils de fer allemands où il est tombé grièvement blessé.

**Lieutenant de réserve GAINSETTE**, 67<sup>e</sup> d'infanterie : très bon commandant de compagnie ayant de l'énergie et de l'autorité. D'un sang-froid et d'une bravoure remarquables a toujours brillamment conduit sa compagnie à l'attaque, faisant l'admiration de tous. S'est particulièrement distingué dans tous les combats livrés depuis le mois de septembre. Grièvement blessé ne s'est laissé évacuer qu'en fin de journée.

**Lieutenant de réserve DACHEUX**, 106<sup>e</sup> d'infanterie : officier d'une rare valeur, d'un moral élevé. Bel entraîneur d'hommes. A toujours montré au feu le courage le plus magnifique, témoignant, dans les circonstances les plus graves, de la plus complète liberté d'esprit et du mépris le plus absolu du danger. A, au cours des combats du 5 au 11 avril, parfaitement dirigé sa compagnie dont il a actuellement le commandement.

**Sous-lieutenant de réserve COUVRE**, 106<sup>e</sup> d'infanterie : blessé une première fois, n'a pas abandonné le commandement de sa section et s'est élancé à la tête de ses hommes sur une tranchée allemande qui venait d'être abandonnée et qu'il a repris. N'a quitté ses hommes qu'après avoir reçu une deuxième blessure au cours de cette attaque. Officier d'une bravoure admirable.

**Sous-lieutenant BUTOR**, artillerie de la D. I. : commandant une batterie de 75 placée en première ligne pour faire brèche et ayant eu le bras cassé par une balle dès le début de l'action, a refusé de se laisser remplacer par un de ses camarades; a gardé pendant une demi-heure le commandement de sa section sous un feu violent jusqu'à ce que sa mission soit remplie, donnant ainsi un bel exemple de courage et de sang-froid.

**Sous-lieutenant RIBOULOT**, 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : très belle conduite au feu, dès le début de la campagne, notamment dans un combat contre une division de cavalerie allemande. A reçu trois blessures, le 22 août, dans un combat où il a été laissé pour mort sur le terrain. Parvint à rentrer dans nos lignes. A rejoint, à peine guéri, son corps sur le front.

**Sous-lieutenant DELISSE**, 11<sup>e</sup> d'infanterie : après une première blessure, a été évacué. A peine guéri, demandé à revenir sur le front. A une seconde blessure n'a pas voulu être évacué. Au cours d'un combat du 14 avril a été de nouveau blessé d'un éclat d'obus à la tête en maintenant énergiquement ses réseaux. A continué à se battre malgré sa blessure et n'a consenti à mettre pied à terre que quand l'ennemi a abandonné la lutte.

**Sous-lieutenant DE LISSE**, 11<sup>e</sup> d'infanterie : après une première blessure, a été évacué. A peine guéri, demandé à revenir sur le front. A une seconde blessure n'a pas voulu être évacué. Au cours d'un combat du 14 avril a été de nouveau blessé d'un éclat d'obus à la tête en maintenant énergiquement ses réseaux. A continué à se battre malgré sa blessure et n'a consenti à mettre pied à terre que quand l'ennemi a abandonné la lutte.

**Médecin auxiliaire THIBIERGE**, 30<sup>e</sup> d'infanterie : très brillante conduite dans un combat. A été atteint d'une blessure grave en allant porter secours sur la ligne de feu à un officier blessé. Tombé entre les mains des Allemands, réussit à rejoindre pendant la nuit les lignes françaises distantes de deux kilomètres en se traînant à terre.

**Adjudant-chef LOANOUX**, 67<sup>e</sup> d'infanterie : sous-officier d'un entraînement, d'une bravoure et d'une ténacité remarquables. A fait l'admiration de tous en se portant cinq fois de suite le premier. Contre-attaqué violemment et obligé de quitter la tranchée ennemie, a réussi à ramener dans nos lignes la plupart des soldats qui étaient groupés autour de lui. Est reparti plus tard pour rechercher son commandant de compagnie blessé, qu'il a ramené dans nos lignes.

**Adjudant BRU**, 22<sup>e</sup> d'infanterie : bien que blessé de deux balles a conservé le commandement de sa section jusqu'à ce que ses blessures l'aient obligé à se retirer.

**Adjudant BARRAS**, 8<sup>e</sup> d'infanterie : a brillamment entraîné ses hommes à l'assaut d'une tranchée allemande. Projété par l'explosion d'un mortier dans une tranchée ennemie, a réussi à ramener dans nos lignes la plupart des soldats qui étaient groupés autour de lui. Est reparti plus tard pour rechercher son commandant de compagnie blessé, qu'il a ramené dans nos lignes.

**Sergent-major CAMPAGNE**, 25<sup>e</sup> d'infanterie : d'un courage à toute épreuve, s'est distingué tout particulièrement dans le combat du 7 avril en s'élançant à la tête de sa section dans la tranchée ennemie où il a tué plusieurs ennemis. Par son énergie et sa présence d'esprit s'est maintenu sur l'emplacement qui lui avait été fixé jusqu'à la dernière extrémité. A été blessé à l'épaule.

**Sergent-major PICQUE**, chef de l'ambulance 3/18 : dans les journées des 23 et 24 août et pendant la période du 13 au 29 septembre, a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement pour tous les hommes de sa batterie. Chargé des lignes téléphoniques et des croquis panoramiques a rempli sa mission en toutes circonstances de jour et de nuit, et s'est particulièrement distingué le 2 novembre où, malgré le violent bombardement de la batterie, il a rétabli les fils téléphoniques coupés, donnant le plus bel exemple d'accomplissement du devoir militaire à ses compagnons d'armes.

**Sous-lieutenant LECAMP**, 49<sup>e</sup> d'infanterie : le 23 août a maintenu par son courage et son sang-froid sa section sous un feu des plus intenses. Le corps traversé par une balle a, malgré cette blessure grave, conservé son commandement pendant seize heures.

**Sergent LABAT**, 49<sup>e</sup> d'infanterie : très belle conduite au combat du 22 août. Blessé le 23 août et fait prisonnier, s'est évadé après guérison et a rejoint le dépôt de son régiment dans le plus bref délai.

**Lieutenant HUG**, 18<sup>e</sup> d'infanterie : jeune saint-cyrien qui a déployé une énergie, une bravoure au-dessus de tout éloge. A, par deux fois, fait preuve de la plus heureuse initiative en contre-attaquant pour assurer l'écoulement de son bataillon et en attaquant une section de mitrailleuses qui faisait subir des pertes sérieuses à sa compagnie. Blessé mortellement dans la tranchée où il donnait à tous le plus bel exemple de courage.

**Sous-lieutenant CASANOVA**, 6<sup>e</sup> d'infanterie : grièvement blessé au cours d'un combat où il a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie et a fait prisonnier de sa main un capitaine allemand.

**Capitaine POUGET DE NADAILLAC**, état-major de la D. I. : depuis le début de la campagne a rempli toutes les missions qui lui ont été confiées avec une activité et une bravoure dignes des plus grands éloges. En particulier le 12 septembre s'est offert spontanément pour faire une reconnaissance périlleuse au cours de laquelle il a réussi à éviter une embuscade ennemie et le 13 septembre a rallié des fractions d'infanterie pour les porter personnellement à l'attaque.

**Capitaine BONNIN DE FRAYSSEIX**, 26<sup>e</sup> d'infanterie : chargé, le 23 août 1914, de défendre avec sa compagnie le passage d'une rivière et attaqué par des forces très supérieures en nombre, a montré sous le feu le calme et le sang-froid dont il était coutumier; a résisté énergiquement et a été mortellement blessé à la poitrine au moment où, presque entouré par l'ennemi, il allait se replier.

**Sous-lieutenant MAY**, 5<sup>e</sup> dragons : avec quinze cavaliers, a chargé contre deux pelotons ennemis pour se porter au secours d'un peloton en danger. Accablé par le nombre, a été tué en se défendant jusqu'au dernier souffle, plût que de se rendre.

**Cavalier FERTE**, 5<sup>e</sup> dragons : ayant pris part à une charge contre deux pelotons de cavalerie ennemis et voyant son officier démonté, lui a spontanément offert son cheval. A été grièvement blessé; resté sur le terrain, a été ramassé le soir par une ambulance française.

**Cavalier PATERNO**, 5<sup>e</sup> dragons : ayant eu son cheval tué sous lui dans une charge contre la cavalerie ennemie, a abattu deux uhlans à coups de carabine, a démonté un troisième à coups de crosse et lui a pris son cheval avec lequel il a rejoint son escadron.

**Cavalier VIGNAU**, 10<sup>e</sup> hussards : blessé par une balle tirée par un officier allemand, s'est précipité sur son adversaire et l'a désarçonné. A continué à se battre malgré sa blessure et n'a consenti à mettre pied à terre que quand l'ennemi a abandonné la lutte.

## CITATIONS

(Suite.)

- Sergent MAIGNAUT**, 22<sup>e</sup> d'infanterie : tous les officiers et tous les chefs de section de la compagnie ayant disparu, a rassemblé ce qui restait de l'unité, a réussi à la porter jusqu'à dans les tranchées allemandes, où il a sauté le premier. Contre-attaqué violemment et obligé de quitter la tranchée ennemie, a réussi à ramener dans nos lignes la plupart des soldats qui étaient groupés autour de lui. Est reparti plus tard pour rechercher son commandant de compagnie blessé, qu'il a ramené dans nos lignes.
- Maître pointeur DEVAL**, 31<sup>e</sup> d'artillerie : a fait preuve, au cours de l'action du 9 avril, du plus grand courage et de la plus grande énergie, refusant de se laisser relever malgré la fatigue. A été mortellement blessé à son poste de combat.
- Soldat COSTA**, 34<sup>e</sup> d'infanterie coloniale : brillante conduite au feu. Se distingue par son mépris du danger. A aidé son caporal à s'emparer d'une mitrailleuse et à faire neuf Allemands prisonniers.
- Sergent CHAPOT**, 3<sup>e</sup> génie : marchant avec son escouade à la tête d'une section d'infanterie, s'est élancé en avant des sapes, est entré le premier dans les tranchées allemandes, a résisté jusqu'à la dernière extrémité et n'est reparti qu'en ayant détruit la supériorité d'une contre-attaque. Montre depuis le début de la campagne la plus belle énergie et pousse le courage à la dernière limite. Toujours prêt à accomplir les missions les plus périlleuses.
- Sergent LARIVIERE**, 22<sup>e</sup> d'infanterie : grièvement blessé de six balles en conduisant une façon brillante son escouade à l'assaut le 9 avril.
- Sergent GUENOT**, 30<sup>e</sup> d'infanterie : le 9 avril commandant une demi-section, s'est élancé bravement en avant, entraînant ses hommes par son exemple. Blessé grièvement d'un éclat d'obus au côté gauche est reparti après avoir été pansé sommairement et n'est rentré que sur l'ordre formel de son commandant de compagnie. N'a cessé depuis le début de la campagne de montrer le plus grand courage et la plus grande énergie.
- Sergent BOURGEOIS**, 1<sup>e</sup> génie : lors de l'attaque du 18 mars, alors qu'il n'était pas désigné pour ce poste, a sollicité l'honneur de partir en tête d'une colonne d'assaut avec un détachement de sapeurs chargés d'une mission très périlleuse, notamment d'explorer les abris caverneux de l'ennemi. A été grièvement blessé au cours des opérations. Sous-officier d'une rare bravoure. Est toujours arrivé dans les circonstances les plus difficiles à évacuer tous ses blessés.
- Lieutenant de réserve GAINSETTE**, 67<sup>e</sup> d'infanterie : très bon commandant de compagnie ayant de l'énergie et de l'autorité. D'un sang-froid et d'une bravoure remarquables a toujours brillamment conduit sa compagnie à l'attaque, faisant l'admiration de tous. S'est particulièrement distingué dans tous les combats livrés depuis le mois de septembre. Grièvement blessé ne s'est laissé évacuer qu'en fin de journée.
- Lieutenant de réserve DACHEUX**, 106<sup>e</sup> d'infanterie : officier d'une rare valeur, d'un moral élevé. Bel entraîneur d'hommes. A toujours montré au feu le courage le plus magnifique, témoignant, dans les circonstances les plus graves, de la plus complète liberté d'esprit et du mépris le plus absolu du danger. A été grièvement blessé au cours des combats du 5 au 11 avril, parfaitement dirigé sa compagnie dont il a actuellement le commandement.
- Sous-lieutenant de réserve COUVRE**, 106<sup>e</sup> d'infanterie : toujours prêt à accomplir les missions les plus périlleuses et les plus délicates. Est entré le premier dans une tranchée allemande que l'ennemi nous avait reprise quelques instants auparavant; a électrisé ses hommes par son entraînement et a réussi à se maintenir sur la position.
- Sergent GUIZOUERN**, 67<sup>e</sup> d'infanterie : excellent sous-officier, courageux et énergique. S'est toujours brillamment conduit au feu. A maintenu calme la section sous un feu violent d'artillerie ennemie et a repoussé plusieurs contre-attaques allemandes. Blessé grièvement au bras gauche par une balle, n'a consenti à se laisser évacuer que sur l'ordre formel de son commandant de compagnie.
- Sergent COURNARIC**, 106<sup>e</sup> d'infanterie, 1<sup>e</sup> compagnie : toujours prêt à accomplir les missions les plus périlleuses et les plus délicates. Est entré le premier dans une tranchée ennemie que l'ennemi nous avait reprise quelques instants auparavant; a électrisé ses hommes par son entraînement et a réussi à se maintenir sur la position.
- Sous-lieutenant de réserve COUVRE**, 106<sup>e</sup> d'infanterie : blessé une première fois, n'a pas abandonné le commandement de sa section et s'est élancé à la tête de ses hommes sur une tranchée allemande qui venait d'être abandonnée et qu'il a repris. N'a quitté ses hommes qu'après avoir reçu une deuxième blessure au cours de cette attaque. Officier d'une bravoure admirable.
- Sous-lieutenant BUTOR**, artillerie de la D. I. : commandant une batterie de 75 placée en première ligne pour faire brèche et ayant eu le bras cassé par une balle dès le

Lieutenant de réserve MOREL, 3<sup>e</sup> spahis : brillante conduite au combat du 8 juin 1914, près de Trigra (Maroc), au cours duquel il a été grièvement blessé.

Lieutenant de réserve FAURE, 4<sup>e</sup> spahis : au combat de la Pierre-Percée (Maroc), le 20 août 1914, a donné un bel exemple de dévouement et d'audace en luttant corps à corps avec les Marocains qui voulaient enlever le corps du brigadier tué. A réussi grâce à sa vaillance à ne laisser aucune prise aux mains de l'ennemi.

Captaine de réserve GAUTIER, 8<sup>e</sup> chasseurs.

Capitaine territorial MURAT, inspection générale des remontes.

Capitaine territorial DEMARSON, remontes et réquisitions, 2<sup>e</sup> région.

Capitaine territorial DERMONCOURT, remontes et réquisitions, 3<sup>e</sup> région.

Capitaine territorial PAULTE DE LAMOTHE, état-major, 9<sup>e</sup> région.

Lieutenant territorial DUPONT, remontes et réquisitions, 10<sup>e</sup> région.

Vétérinaire-major BELLEVILLE, armée territoriale : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Vétérinaire aide-major GILLETTE (Maroc), vétérinaires-majors PLAUT (Maroc) et CHOMONT, 1<sup>e</sup> escadron du train.

Captaine territorial LEBRUN, 2<sup>e</sup> d'artillerie territoriale : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Chef d'escadron PRANGEY, 5<sup>e</sup> d'artillerie à pied : resté dans l'armée malgré son âge (60 ans), s'est classé au cours de ses nombreux stages comme un officier de grande valeur ; rempli les fonctions de chef d'état-major d'un secteur, au contact de l'ennemi depuis six mois, avec un dévouement et une compétence au-dessus de tout éloge.

Captaine DE GUILHERMIER, 5<sup>e</sup> d'artillerie : officier de grande valeur, plein de courage et de sang-froid ; a été blessé au combat du 19 août sur la ligne de feu. Continue à rendre les meilleurs services depuis sa guérison.

Captaine de réserve LAMBERT, adjoint au général commandant l'A. D. 62 : s'est fait remarquer en toutes circonstances par son sang-froid, son courage et ses qualités professionnelles. A été blessé.

Captaine de réserve CHENEREAU, 10<sup>e</sup> d'artillerie à pied : excellent officier à tous points de vue. A longtemps servi comme officier dans l'armée active où il avait été très apprécié. Affecté à la mobilisation à une section de munitions, a été nommé le 28 octobre, sur sa demande, au commandement d'une batterie de 155 L. nouvellement créée. S'y est consacré avec passion et n'a pas tardé à obtenir d'excellents résultats.

Captaine GUYOT D'ASNieres DE SAILLES, parc d'artillerie d'un corps d'armée : dégagé, en raison de son âge, de toute obligation militaire, ayant sous les drapeaux deux fils pour le représenter, n'a pas hésité cependant à prendre du service pour la durée de la guerre. A depuis le début de celle-ci perdu ses deux enfants tombés au champ d'honneur.

Captaine territorial BALTHAZARD, 1<sup>e</sup> d'artillerie à pied : a demandé à conserver son affectation d'officier d'artillerie de préférence à celle qu'il aurait pu recevoir en sa qualité de médecin légiste professeur à la faculté de Paris. Appelé à la mobilisation au commandement d'une colonne légère a été nommé, sur sa demande, en octobre, au commandement d'une batterie de nouvelle création. S'acquitte brillamment de ses fonctions et a fait preuve au feu et lors d'un accident grave survenu dans sa batterie, le 30 octobre, d'une énergie et d'un sang-froid exceptionnels.

Captaine de réserve ALAVOINE, état-major d'un C. A. : officier de réserve qui s'est toujours fait remarquer par son zèle et son amour du métier militaire. Depuis le commencement de la guerre, a pris part à tous les combats du corps d'armée. A été cité à l'ordre de l'armée pour sa bravoure. A passé presque sans repos, quatre mois dans les bois dans des situations difficiles.

Captaine de réserve CASTARA, 6<sup>e</sup> d'artillerie à pied : malgré son âge (cinquante-deux ans), a demandé à rester dans la réserve.

Officier très méritant qui, depuis le début de la campagne, a fait preuve de réelles qualités d'activité, d'endurance et d'entrain.

Captaine de réserve HUNEBELLE, parc d'artillerie d'un C. A. : excellent officier de réserve. A poussé le dévouement jusqu'à la limite de ses forces.

Captaine de réserve REILLE, artillerie d'une armée : officier des plus complets et tout à fait remarquable à tous les points de vue. Intelligence très vive, jugement très droit, sens pratique très développé et travaillant vite et bien. Noté d'une façon on ne peut plus élogieuse depuis le début des opérations.

Captaine CANNEVA, 50<sup>e</sup> d'artillerie : désigné à la mobilisation pour commander une section de munitions, a sollicité et obtenu l'honneur de commander une batterie qu'il a brillamment conduite au feu.

Captaine territorial PÉRAGALLO, 20<sup>e</sup> d'artillerie : excellent officier, très vigoureux, très énergique, très ancien ; a fait preuve, depuis le début de la campagne, de très grandes qualités militaires.

Captaine territorial BELLEGUE, compagnie 12/1 T. du génie : sous-ingénieur de 2<sup>e</sup> classe des ponts et chaussées, a préféré aux fonctions d'officier d'administration principal du génie que lui assurait sa position, celles de capitaine commandant une compagnie du génie. Il administre avec un ordre et une régularité parfaits. Dirige l'exécution des travaux avec une compétence remarquable. Très actif. Toujours présent sur les chantiers à la première comme à la deuxième ligne.

Captaine de réserve SOUDART, 8<sup>e</sup> génie : excellents services rendus pendant la campagne.

Captaine du génie CANDELIER, adjoint à la commission du réseau du Nord : était ingénieur des ponts et chaussées avant d'entrer au service de la voie de la compagnie du Nord.

Captaine territorial LEGRAS, 20<sup>e</sup> d'artillerie : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Captaine territorial BOILEAU, commandant la 1<sup>e</sup> compagnie auxiliaire P. F. d'une place : sous-lieutenant d'artillerie en septembre 1870, a fait la campagne contre l'Allemagne. A pris, à la mobilisation, le commandement d'une compagnie d'auxiliaires de places fortes. Se fait remarquer par le soin méticuleux et entendu qu'il apporte à l'administration de son unité et par la sollicitude dont il entoure ses hommes. Donne le meilleur exemple à tous par son entraînement, sa vigueur exceptionnelle et par son inlassable dévouement.

Chef d'escadron DE WISSOCQ, commandant d'étapes à une gare régulatrice : officier breveté de premier ordre, très apprécié dans le service d'état-major quand il appartenait à l'armée active, rend d'excellents services depuis le début de la campagne dans un poste particulièrement important.

Captaines territoriaux AUBRY, atelier de construction de Tarbes ; CAMBEPORTE, gouvernement militaire de Paris ; CAPUAN, 6<sup>e</sup> groupe d'Afrique ; TERREL, 5<sup>e</sup> d'artillerie lourde ; LEYGUE, 1<sup>e</sup> rég. ; BARBOU, atelier de construction de Bourges ; BARRET, 4<sup>e</sup> rég. à pied (Grenoble) ; LOEWENBRUCK, 1<sup>e</sup> rég. à pied (le Havre) ; PETIT, détaché au ministère de la guerre ; BAYLE, 2<sup>e</sup> d'artillerie lourde ; PRESSARD, détaché au ministère de la guerre.

Chef d'escadron territoriaux GODILLON, parc de place de Vincennes ; GOURD, état-major de la 1<sup>e</sup> région ; VANDAME, état-major de la région du Nord.

Lieutenant d'artillerie territoriale CLEMENTEAU, atelier de construction de Bourges.

Officier d'administration BOUTIN, artillerie du parc de Nice.

Officier d'administration PIERSON, comptable de la première réserve de ravitaillement aéronautique n° 3 : dégagé de toute obligation militaire, a demandé à reprendre du service ; fort, aérie du corps et d'esprit malgré son âge, rend les services les plus appréciés d'avant-garde à ce qu'il exerce depuis le début de la guerre et parfois dans des circonstances difficiles.

Officier d'administration BABOU, en Indochine.

Médecin aide-major CARLIER, attaché à une division de cavalerie : s'est distingué pendant toute la durée de la campagne par son dévouement et sa bravoure. Le 9 septembre, est venu installer son poste de secours à côté d'une batterie soumise à un feu violent d'artillerie. Le 1<sup>e</sup> et le 2 janvier, s'est porté aux secours des blessés sous une grêle de projectiles sans attendre une accalmie du bombardement.

Médecin-major DELORE, chef de l'ambulance 2/44 : chirurgien des hôpitaux de Lyon, a mis depuis le début de la campagne son habileté professionnelle hors de pair au service de l'ambulance qu'il dirige avec un dévouement et une conscience inlassables.

S'est dévoué à sa tâche, obtenant des résultats plus appréciés par ses blessés, ses collaborateurs et ses chefs.

Médecin aide-major BRESARD, 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval : a fait preuve depuis le début de la campagne et en toutes circonstances d'un dévouement égal à sa haute valeur professionnelle. Très zèle et très actif, se proclame sans compter dans l'exécution de son service.

Médecin-major FLAISIERES, 11<sup>e</sup> territoirel d'infanterie : services exceptionnels. A soixante-quatre ans. Malgré son âge et sa situation, est sur le front depuis le 27 décembre 1914. Une activité et d'un courage remarquables, visite les hommes aux tranchées, donne à tous le réconfort de sa présence et de son exemple.

Médecin-major BOURLAUX, chef de l'ambulance 8/XVI : est à la tête d'une ambulance depuis le début de la guerre. Très vigoureux, énergique, discipliné. A très bien mené sa formation dans les nombreuses circonstances où elle a eu à se déployer.

ment le fonctionnement du service de l'entretien des routes.

Chef de bataillon LABORDERE, commandement du génie d'une armée : continue à rendre des services exceptionnels par son activité, ses inventions et ses hautes connaissances techniques.

Chef de bataillon MARGAINE, commandement du génie d'une armée : a montré depuis le début de la campagne les plus grandes connaissances techniques qu'il sait mettre sans compter au service de l'armée.

Captaine de réserve ROTHIOT, 8<sup>e</sup> génie : excellent officier de réserve, très énergique et très vigoureux ; par son activité, sa parfaite compétence technique, son dévouement absolu, rendu les meilleurs services depuis le commencement de la campagne.

Captaine-major PAVIOT, de l'hôpital d'évacuation 14 : professeur titulaire de la faculté de médecine de Lyon. A dirigé depuis le début des hostilités la 2<sup>e</sup> section d'un hôpital d'évacuation dans des circonstances difficiles et parfois délicates avec une compétence technique étendue et une initiative heureuse qui n'ont eu d'égales que son zèle et son dévouement absolu au service.

tamment au cours des combats du 20 août, 7, 8, 9 et 10 septembre.

Adjudant-chef BAUDON, 15<sup>e</sup> d'artillerie : n'a cessé de remplir avec le plus grand zèle ses fonctions de chef de section depuis le début de la campagne. A parfaitement commandé à plusieurs reprises sa section isolément. Serviteur modèle pendant toute sa carrière, a apporté le même dévouement dans le service après la mobilisation, et a montré le plus grand sang-froid sous le feu.

Adjudant-chef LECLERCQ, 27<sup>e</sup> d'artillerie : excellent adjudant-chef, a beaucoup d'autorité et s'acquitte toujours parfaitement des missions qui lui sont confiées. Belle conduite au feu.

Adjudant-chef LARGILLIÈRE, 27<sup>e</sup> d'artillerie : très honnête officier, s'acquitte bien de ses fonctions d'adjudant-chef. S'est toujours bien comporté depuis le début de la campagne.

Adjudant-chef DHEILLY, 42<sup>e</sup> d'artillerie : sous-officier modèle, déjà ancien de services, très méritant. S'est acquis de nombreux titres depuis le début de la campagne par sa grande bravoure, son activité et l'énergie qu'il a montrée dans plusieurs circonstances difficiles.

Adjudant VOUHÉ, 20<sup>e</sup> d'artillerie : a fait preuve, pendant toute la campagne, d'un remarquable entraînement et d'énergie sous le feu.

Maréchal des logis LAGODET, 58<sup>e</sup> d'artillerie : sous-officier énergique, vigoureux, intelligent et très dévoué. Rend les meilleurs services au grand parc d'armée. Nombreuses annuités.

Maréchal des logis PHILIPPEAU, 42<sup>e</sup> d'artillerie : excellent serviteur. A rendu les plus grands services depuis le début de la campagne. Très méritant. Nombreuses annuités.

Adjudant MOLIN, 8<sup>e</sup> d'artillerie, détaché au Q. G. d'un C. A. : très bon sous-officier, très dévoué, très actif : a fait campagne sur sa demande alors qu'il était désigné pour rester au dépôt de son régiment. Sujet très sûr et très méritant. Remplit toutes les obligations de son emploi à la satisfaction de tous et avec la plus grande compétence.

Adjudant-chef LAMONTAGNE, 12<sup>e</sup> d'artillerie : excellent sous-officier, actif, dévoué et intelligent. A de nombreuses annuités et campagnes coloniales. A rendu de grands services depuis le début de la campagne.

Adjudant NORMAND, 12<sup>e</sup> d'artillerie : très zélé, actif, courageux ; parti comme volontaire au service du canon de 80 de montagne, y a été légèrement blessé. A des services sérieux et des campagnes dans l'armée active.

Maréchal des logis NAU, 12<sup>e</sup> d'artillerie : garde forestier affecté à la garde du grand quartier général, a demandé à aller au feu. Très dévoué, excellent serviteur, ayant de nombreuses campagnes et annuités. Très méritant.

Adjudant JOSEPH, 28<sup>e</sup> d'artillerie : fait prisonnier de guerre le 29 août, s'est évadé et a regagné les lignes françaises le 11 septembre.

Adjudant-chef VANDENBROUCK, 3<sup>e</sup> d'artillerie : excellent sous-officier, très méritant.

Adjudant HUAR, 1<sup>e</sup> d'artillerie lourde : excellente annuité. S'est acquis de nombreux titres depuis le début de la campagne. Nombreuses annuités.

Adjudant-chef BREGAINT, batterie de 120 long d'un corps d'armée (7<sup>e</sup> rég.) : nombreuses annuités. S'est acquis de nombreux titres dans la campagne actuelle.

Adjudant-chef MOTILLON, 57<sup>e</sup> d'artillerie : excellent serviteur qui a fait preuve, dans des circonstances graves, du plus beau sang-froid. A été grièvement blessé.

Adjudant NOUGÉ, 57<sup>e</sup> d'artillerie : nombreuses annuités. Excellent serviteur donnant toujours l'exemple.

Adjudant-chef BOUE, 32<sup>e</sup> d'artillerie : excellent adjudant-chef. A montré depuis le début de la guerre de grandes qualités militaires et une tenue remarquable au feu, notamment dans la journée du 1<sup>e</sup> octobre où sa batterie étant prise sous un feu très violent d'artillerie et d'infanterie ennemis, en a pris le commandement après les blessures de son capitaine et de son lieutenant, a fait retenir momentanément le personnel pour le mettre à l'abri et a quitté le dernier la batterie après être assuré que toutes les pièces avaient été déclavées. Les rafales ennemis passées, a ramené tout son monde à la batterie. A eu une citation à l'ordre du corps d'armée.

Adjudant BONNET, 1<sup>e</sup> d'artillerie : depuis le début de la campagne a été apprécié par son inlassable activité, son dévouement à toute épreuve et un précieux esprit d'initiative.

Adjudant-chef SALAMON, 57<sup>e</sup> d'artillerie : sous-officier ancien et méritant. Sur le front depuis le début de la campagne et s'étant toujours bien conduit.

Adjudant-chef LAHAYE, 50<sup>e</sup> d'artillerie : très bon sous-officier, faisant preuve depuis le commencement de la campagne de dévouement, de courage et d'énergie. Très bon et zélé observateur aux tranchées, fonctions dans lesquelles il a failli, le 7 mars, être enterré sous un abri par l'éclatement d'un projectile de gros calibre. Blessé à cette occasion.

Adjudant-chef VANDENBROUCK, 3<sup>e</sup> d'artillerie : excellent serviteur ayant de nombreuses campagnes de guerre à son actif et, depuis son entrée en campagne, a rendu les meilleurs services.

Adjudant-chef LAMBEAU, 1<sup>e</sup> d'artillerie lourde : nombreuses annuités et campagnes antérieures. S'est montré pendant toute la campagne tout fait à hauteur de ses fonctions de chef de section de la batterie de tir, aussi bon adjudant dans le service intérieur de la batterie que sur le champ de bataille.

Adjudant-chef DOUGLIN, 50<sup>e</sup> d'artillerie : excellent sous-officier, d'un dévouement très grand, qui a rendu d'excellents services aussi bien en temps de paix que depuis le commencement de la campagne. Nombreuses annuités.

Adjudant MAHÉ, 7<sup>e</sup> d'artillerie : très bon sous-officier. Beaucoup d'entrain et de conscience et très belle attitude au feu. Remplit les fonctions de chef de section à la complète satisfaction de ses chefs. Nombreuses annuités.

Adjudant-chef SOREL, 10<sup>e</sup> d'artillerie : très belle attitude au feu. S'est particulièrement distingué le 29 août, au moment où sa batterie menaçait ses avant-trains, sous un feu violent d'obus. Excellent adjudant. Nombreuses annuités.

Adjudant-chef DESCHAMP, 14<sup>e</sup> d'artillerie : très belle attitude au feu. S'est particulièrement distingué le 29 août, au

très méritant; remplit les fonctions de chef de section avec tact et autorité.

**Adjudant RABOLIN**, 5<sup>e</sup> d'artillerie : nombreuses annuités et campagnes antérieures. Très bon adjudant, intelligent, très sérieux et très dévoué.

**Adjudant EUDREY**, 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique : s'est très bien conduit dans des circonstances critiques. Nombreuses annuités et campagnes antérieures.

**Adjudant PUGIBET**, 9<sup>e</sup> d'artillerie : sous-officier d'une conscience et d'une régularité remarquables dans tous les détails du service. Dévouement à toute épreuve, payant toujours largement de sa personne, et maintenant tout son personnel par l'exemple de son inlassable endurance. Nombreuses annuités.

**Adjudant-chef CHAVANNE**, 4<sup>e</sup> d'artillerie : nombreuses annuités. S'est fait remarquer en toutes circonstances par sa belle attitude au feu. Cité à l'ordre de l'armée le 26 septembre 1914.

**Adjudants BONHOURE**, 3<sup>e</sup> d'artillerie ; **BAUDRY**, 31<sup>e</sup> d'artillerie ; **PERGET**, 7<sup>e</sup> d'artillerie à pied ; **RAISON**, 44<sup>e</sup> d'artillerie ; **MATHIEU**, 37<sup>e</sup> d'artillerie ; **MAGNIN**, 4<sup>e</sup> d'artillerie ; **MARTY**, 37<sup>e</sup> d'artillerie ; **DHEILLY**, 42<sup>e</sup> d'artillerie ; **BEPOIX**, 47<sup>e</sup> d'artillerie ; **GENDRY**, 40<sup>e</sup> d'artillerie ; **GATEFOSSE**, 48<sup>e</sup> d'artillerie ; **RIVET**, 9<sup>e</sup> groupe de campagne (Maroc) ; **LECOURT**, 1<sup>e</sup> d'artillerie ; **CHASTENET**, 24<sup>e</sup> d'artillerie.

**Maréchaux des logis PICOT**, 1<sup>e</sup> d'artillerie ; **CALEP**, 1<sup>e</sup> groupe de campagne d'Afrique ; **HUGOT**, 4<sup>e</sup> groupe (Maroc) ; **LE GOFF**, 3<sup>e</sup> d'artillerie ; **FAUDEIL**, 3<sup>e</sup> d'artillerie ; **DAUTRICHE**, camp retranché de Paris ; **MELINE**, 8<sup>e</sup> d'artillerie ; **ROBBE GRILLET**, place de Belfort.

**Ouvrier d'état TIXIER**, place de Toul : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres par ses services dans la campagne actuelle.

**Ouvrier d'état DUPUY**, parc d'artillerie n° 11 : nombreuses annuités. Très bon ouvrier d'état, a dirigé avec compétence pendant plusieurs années l'atelier de réparation de 75 de son corps d'armée.

**Gardien de batterie DERVIN**, fort de Vaux : nombreuses annuités. Excellent employé, intelligent, consciencieux, dévoué. Belle conduite pendant le bombardement du fort auquel il est attaché.

**Ouvrier d'état GANDELON**, parc d'artillerie du 13<sup>e</sup> corps : a été blessé d'un éclat d'obus à la tête le 2 septembre. A été l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée le 2 octobre 1914. Très belle tenue au feu, a par son attitude contribué largement à la façon remarquable dont le service des pièces a été assuré.

**Gardien de batterie FRIN**, 17<sup>e</sup> d'artillerie : sous-officier d'élite à tous points de vue : depuis le début de la campagne, ne cesse de se prodiguer au feu dans le service de maréchal des logis mécanicien, puis d'adjudant de batterie, et cela malgré une santé compromise par de nombreuses fatigues.

**Ouvrier d'état KEISER**, parc d'artillerie du 5<sup>e</sup> G. A. : très bon serviteur, intelligent, dévoué, ingénieux. A rendu de grands services au parc d'artillerie d'un corps d'armée, comme chef de l'équipe de réparation du matériel de campagne et continue dans le G.P.A. à prouver toute son activité, son zèle et son habileté. A coopéré à des études très délicates pour la construction d'appareils divers et la réparation des matériels les plus variés à l'atelier du G.P.A.

**Ouvrier d'état PROFIT**, parc d'artillerie n° 5 : employé très méritant, très travailleur, très consciencieux. Chargé du service de l'atelier et des expéditions. Se donne tout entier à cet énorme travail. Nombreuses annuités.

**Ouvrier d'état GLORIOZ**, parc d'artillerie n° 8 : a rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne. Très zélé, très dévoué et d'une bonne compétence professionnelle. Sujet très méritant. Nombreuses annuités.

**Ouvrier d'état CATTIEUW**, parc d'artillerie n° 8 : remplit ses fonctions avec zèle, activité et compétence. Sujet très méritant. Nombreuses annuités.

**Gardien de batterie CARTEAU**, 9<sup>e</sup> d'artillerie à pied : très nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle.

**Gardien de batterie TROUVIN**, parc d'artillerie d'Epinal. Nombreuses annuités. Excel-

lent serviteur, actif et dévoué, très méritant.

**Gardien de batterie MAGNIEN**, grand parc d'artillerie n° 1 : nombreuses annuités. Excellent serviteur, très dévoué, vigoureux et intelligent. Toujours très bien noté, s'est employé avec beaucoup de zèle et d'activité depuis l'entrée en campagne.

**Gardiens de batterie BAILLEUL**, parc de Vincennes ; **CHAPOU**, parc de Versailles ; **HERIAU**, parc de Brest ; **BRION**, parc de la Rochelle.

**Ouvriers d'état LARROCHE**, parc du 13<sup>e</sup> corps d'armée ; **GOUT**, inspection des forges à Paris ; **FONTAINE**, parc du Havre ; **BERGE**, parc de Langres.

**Adjudant DAVID NILLET**, 13<sup>e</sup> escadron du train : excellent sous-officier énergique et consciencieux. Remplit depuis le début de la campagne les fonctions de chef de section et celles d'officier d'approvisionnement de l'unité. S'en acquitte de manière à donner entière satisfaction au capitaine commandant. Sujet très méritant.

**Adjudant PREVOT**, 17<sup>e</sup> escadron du train : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres par son activité, son zèle et son dévouement au cours de la campagne actuelle.

**Adjudant ADOUE**, 9<sup>e</sup> escadron du train : a pris part à quinze affaires au Maroc. Excellent serviteur à tous les points de vue. Donne à tous l'exemple du dévouement le plus absolu.

**Adjudant APERGE**, 9<sup>e</sup> escadron du train : a commandé pendant près de trois mois le groupe des brancardiers de la division, à défaut d'officier, et s'est parfaitement acquitté de sa mission. Nombreuses annuités.

**Maréchal des logis fourrier BOSSU**, 15<sup>e</sup> escadron du train : excellent serviteur qui, malgré son âge (53 ans) a demandé à reprendre du service pendant la durée de la guerre. Rend de réels services. Est très méritant. Nombreuses annuités et campagnes antérieures.

**Maréchal des logis D'HESPEL**, 1<sup>e</sup> escadron du train : chef d'une auto-mitrailleur a participé avec le plus grand courage aux combats des 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Le 4 octobre au soir, a arrêté avec sa mitrailleuse, pendant plusieurs heures, l'attaque des Allemands et a ramené tout seul sa voiture percée de balles, en pleine nuit, sous le feu de l'ennemi, quand les soutiens s'étaient déjà repliés.

**Adjudant BOUGUE**, 5<sup>e</sup> escadron du train.

**Adjudant-chef BALDUC**, 8<sup>e</sup> génie : sérieux et consciencieux. Possédant une très bonne instruction technique et ayant de nombreuses campagnes. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début des opérations.

**Adjudant-chef LUCIAS**, 4<sup>e</sup> génie : entraîneur d'hommes et organisateur prévoyant ; est doué d'une volonté qui ne se dément jamais. A su inspirer une confiance entière à tous ses subordonnés qui, dans plusieurs circonstances difficiles, ont exécuté avec peu de pertes des missions très dangereuses. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, a construit un barrage de gabions dans une tranchée occupée d'un côté par les Allemands et de l'autre par les Français.

**Adjudant-chef PROUST**, 6<sup>e</sup> génie : depuis le début de la campagne, fait preuve de la plus grande énergie et a rempli à plusieurs reprises des missions périlleuses. Dévouement absolu au cours de la campagne actuelle.

**Adjudant OLLAGNIER**, 4<sup>e</sup> génie : très bon adjudant zélé et dévoué, très au courant des travaux techniques de l'arme, rend les plus grands services comme chef de section depuis le début de la campagne.

**Sergeant BRESSOL**, 9<sup>e</sup> génie : sous-officier très courageux, très dévoué, a participé à l'attaque par la sape et la mine d'un fortin et a préparé les chambres de mine.

**Adjudant SOUZINEAU**, 1<sup>e</sup> génie : excellent sous-officier dont l'ardeur ne s'est jamais ralenti depuis le début de la campagne. A fait preuve de bravoure en toutes circonstances, en particulier du 9 au 11 septembre.

**Adjudant BUSSIERE**, 7<sup>e</sup> génie : commandant une section depuis le début de la campagne, a fait preuve d'énergie et d'entrain dans toutes les circonstances, notamment toutes les fois que sa section a exécuté des travaux sur des terrains battus par le feu de l'ennemi.

**Caporal FAISSE**, 8<sup>e</sup> génie : nombreuses campagnes aux colonies ; actif, dévoué et énergique, s'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle par le zèle qu'il apporte dans son service.

**Adjudant LE RENARD**, 1<sup>e</sup> génie : nombreuses annuités. S'acquitte avec zèle de ses fonctions depuis le début de la campagne.

**Adjudant SIGAYRET**, 2<sup>e</sup> génie : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle,

**Adjudant CUFFI**, 2<sup>e</sup> génie : sert à la compagnie 16/4 depuis le commencement de la guerre. Excellent sous-officier, remplissant les fonctions de chef de section avec fermeté et compétence. Intelligent et dévoué. Nombreuses annuités et campagnes aux colonies.

**Adjudant-chef MAISSIN**, compagnie du génie 3/1 : depuis le début de la campagne a fait constamment preuve de courage, de sang-froid et d'initiative intelligente. Cité à l'ordre du corps d'armée pour faits de guerre (11 octobre 1914). Blessé le 25 septembre 1914 à l'avant-bras gauche, n'a pas interrompu son service.

**Caporal LAMBOTIN**, 2<sup>e</sup> génie : chef d'une équipe chargée d'opérer en plein jour la destruction de réseaux, conduit ses hommes d'une façon intrépide et contribue à amorcer une brèche. Devant l'impossibilité de remplir complètement sa mission, en raison de l'intensité du feu de mousqueterie de l'adversaire, essaie de tirer en arrière un de ses hommes blessé. Le feu de l'ennemi redoublant d'intensité, rallie ses hommes dans un trou d'obus. N'en sort qu'à la faveur du tir de l'artillerie française, après avoir été environné de projectiles.

**Sapeur-mineur MAUREAU**, 2<sup>e</sup> génie : faisant partie d'une équipe de destruction de réseaux, atteint ces derniers, puis, debout, commence à couper les fils d'un élément de réseaux. Prévient entre temps un de ses camarades visé par un Allemand d'avoir à se cacher. Sous la recrudescence du feu ennemi, se couche, en faisant le mort. Profite d'une accalmie pour rejoindre son chef d'équipe dans un trou d'obus. En sort à la faveur d'une salve d'artillerie française, rentre dans la tranchée et vient donner au lieutenant-colonel commandant les troupes d'infanterie de l'attaque, avec un calme remarquable, les détails sur ce qu'il avait vu et entendu des tranchées ennemis pendant sa présence dans le trou d'obus.

**Adjudant DUCASSE**, 11<sup>e</sup> génie : sous-officier très sérieux et très dévoué. Rend les meilleurs services depuis le début de la campagne. Nombreuses campagnes en Algérie et au Maroc.

**Adjudant-chef FAURE**, 11<sup>e</sup> génie : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres par sa conduite et ses services dans la campagne actuelle.

**Sapeur-mineur MARTIN**, compagnie du génie 8/1 T. : amputé de la cuisse après une blessure reçue en se portant très résolument à l'attaque en tête de colonne, le 26 décembre.

**Adjudant JEANJEAN**, 19<sup>e</sup> bataillon du génie : nombreuses annuités et campagnes antérieures. Très bon sous-officier, très intelligent, très instruit, très militaire. Rend les plus grands services au détachement des télégraphistes comme adjoint au chef de détachement.

**Adjudant GRAVELIN**, 11<sup>e</sup> génie : nombreuses annuités. Sous-officier très actif et dévoué, excellent chef de section et de chantier. A été blessé par un éclat d'obus et malgré ce, a refusé de se laisser évacuer.

**Adjudant BIHLER**, 7<sup>e</sup> bataillon du génie : excellent adjudant, dévoué sérieux, animé d'un très bon esprit. A fait preuve depuis le début de la campagne et dans de nombreuses circonstances de beaucoup de courage et de sang-froid. Nombreuses annuités.

**Brigadier DEPIS**, 7<sup>e</sup> génie.

**Adjudant JACQUIER**, chemin de fer de Thies à Kayes.

**Sergeant-major VAULTIER**, Guinée ; **Sergeant LEGENDRE**, Côte d'Ivoire ; adjudant GAGNON, 19<sup>e</sup> territorial du génie ; **Adjudants d'administration PERRIER**, Nantes ; **TARDY**, Gap ; **TYRANT**, Paris-Nord.

*Le Gérant : G. CALMÉS.*